

TEMPS PROBABLE:
NUAGEUX AVEC NEIGE
OCCASIONNELLE
Minimum 8
Maximum 22

LE DEVOIR

Aujourd'hui
SAMEDI 15 JANVIER 1955
L'Eglise célèbre la fête de
St Paul, ermite

VOL. XLVI — No 11

FAIS CE QUE DOIS
MONTREAL, SAMEDI, 15 JANVIER 1955

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

5 sous le numéro

UN NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Celui de 1950 est maintenu pour une autre année

Annulation du rôle gelé et suppression du plafond de 2 pour cent au taux de la taxe foncière

Le Comité exécutif en est arrivé à une décision concernant le rôle d'estimation foncière, à la suite d'une longue étude.

Cette décision fera l'objet de six recommandations au conseil municipal destinées à être incorporées dans le prochain bill de Montréal. Les édiles en discuteront à leur réunion de jeudi prochain.

En premier lieu, les administrateurs municipaux proposent une réorganisation du département municipal des évaluations, d'évaluation foncière. On nommerait un véritable estimateur avec juridiction complète sur les évaluateurs. Présentement, celui que l'on dénomme "chef des estimateurs" n'est qu'un chef de bureau, sans pouvoir réel sur ses prétendus subordonnés. Il ne peut leur donner de directives et les préposés à l'estimation dans les quartiers agissent à leur guise.

Incidentement, M. Pierre DesMarais, en annonçant la nouvelle concernant le rôle d'évaluation, précise que le prochain "estimateur" ne sera pas M. George Verrot, qui porte présentement le titre de "directeur" du service des estimations.

En second lieu, on demandera l'autorisation de maintenir pour une autre année le rôle foncier de 1950. Et M. Lucien Croteau s'est opposé aux propositions numéros 2, 3, 5 et 6.

En troisième lieu, on proposera d'abolir le rôle actuel (1953-1956) qui est gelé jusqu'au 1er mai 1955; en même temps, les 35.000 plaintes inscrites contre ce rôle se trouveront, supprimées.

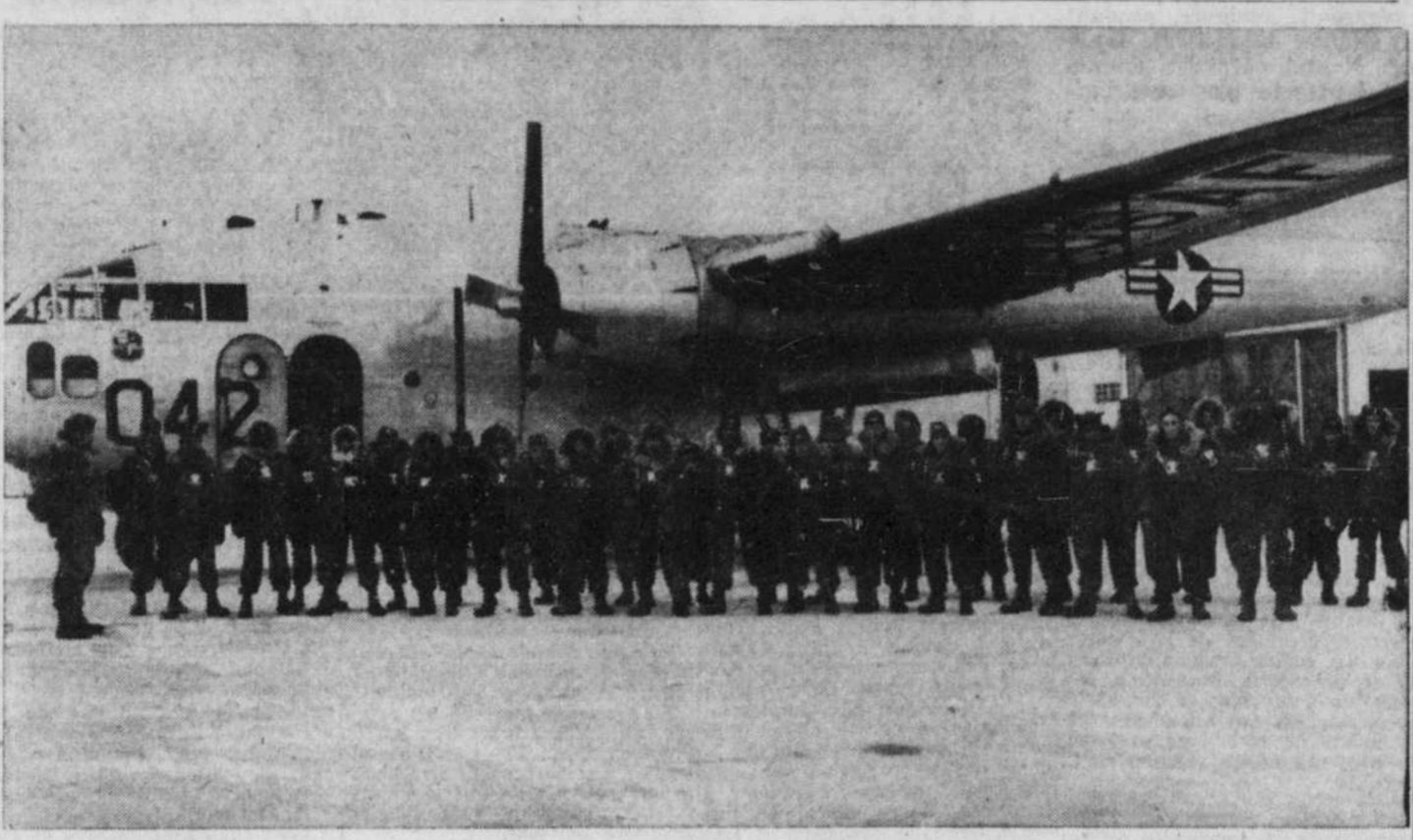
Quatrième, l'administration municipale désire ajouter au rôle de 1950, les rôles supplémentaires portant sur les constructions nouvelles.

Cinquièmement, on déposerait un rôle nouveau le 1er décembre 1955, suivant les normes les meilleures appliquées par le nouvel estimateur.

Sixièmement, le Comité exécutif recommandera au Conseil de demander à la Législature la suppression de la limite de 2 pour cent imposée par la charte comme taux de la taxe foncière, soit \$2 pour chaque \$100 d'évaluation.

L'administration, explique M. Pierre DesMarais, n'a pas l'intention d'imposer de taxes nouvelles ni d'augmenter les taxes existantes; il n'aurait recours à cette mesure extrême que si elle y était forcée.

Deux commissaires n'ont pas concouru avec leurs collègues concernant le rôle d'évaluation. M. Edmond Hamelin s'est dit dissident en ce qui concerne le maintien pour une autre année du rôle foncier de 1950. Et M. Lucien Croteau s'est opposé aux propositions numéros 2, 3, 5 et 6.



SAUT PERILLEUX. — Ces 32 parachutistes, partis de la base américaine de Fort-Campbell, dans le Kentucky, pour se rendre en Alaska, où ils devaient participer à des exercices, ont sauté, sans accident, de leur avion lorsque celui-ci prit feu au-dessus de Miles City, dans le Montana. Ils furent photographiés à Edmonton alors qu'ils se préparaient à continuer leur envolée dans un autre appareil. A l'extrême gauche, on peut voir le lieutenant S.-R. Hilbert, de Katonah, N.-Y., le dernier à sauter à moins de 500 pieds du sol.

Lettre d'Ottawa

Le secret sur les ententes fiscales est très bien gardé

par Pierre VIGEANT

Ottawa, 14 — Il y a apparemment plusieurs semaines que le cabinet fédéral délibère sur l'accord fiscal négocié entre M. St-Laurent et M. Duplessis. Le secret des délibérations est cependant bien gardé et personne ne semble bien fixé sur ce qui se passe.

D'après tous les indices que l'on peut recueillir, ces délibérations ont commencé plusieurs jours avant la période des fêtes et elles se poursuivent encore. Comme la première réponse aux propositions de M. Duplessis ne serait partie de hier, c'est dire qu'il y avait désaccord au sein du cabinet fédéral ou au moins divergence d'opinions. Il faudrait peut-être parler de crise ministérielle même si le public n'a pas eu connaissance de grand-chose.

D'après ce que l'on répète aujourd'hui dans les couloirs, le gouvernement fédéral aurait accepté la plupart des propositions de M. Duplessis, mais il ne les aurait pas acceptées toutes. Après ces longues discussions entre les membres du cabinet fédéral, au cours desquelles on aurait envisagé plusieurs formules de règlement, voici que l'on poursuivait maintenant les négociations avec le gouvernement provincial de Québec.

Hier, c'est le député conservateur de Toronto-Eglinton, M. Donald Fleming, qui a réclamé un rapport sur les résultats des négociations avec le gouvernement de Québec et la convocation d'une conférence fédérale-provinciale.

Prévoyant une attitude diamétralement opposée à celle de M. Paul Martin, M. Fleming a reproché à M. St-Laurent son discours au Club de Réforme à Québec. Par ce discours, dit-il, il n'a réussi qu'à soulever le sentiment contre sa propre province. Cela n'a pas contribué à resserrer l'unité nationale, a-t-il ajouté.

Ces attaques de l'opposition se feront sans doute plus vigoureuses la semaine prochaine si la situation ne s'éclaircit pas d'ici quelques jours.

La Grande-Bretagne repousse les accusations soviétiques

Londres. (P.A.) — La Grande-Bretagne a repoussé hier les accusations soviétiques voulant que les accords de Paris violent le protocole de Genève de 1925 sur l'interdiction des gaz toxiques et autres armes de destruction massive. La France a, de son côté, qualifié les accusations en question de pure propagande.

A Baden-Baden, M. Mendès-France, président du Conseil français, et le chancelier allemand Konrad Adenauer ont décidé d'ignorer les accusations soviétiques et de poursuivre leurs entretiens sur les accords de Paris qui prévoient le réarmement de l'Allemagne.

Les accusations du Kremlin étaient contenues dans des notes remises jeudi soir aux ambassadeurs à Moscou de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de l'Italie, des Pays-Bas et du Luxembourg, soit les six pays qui envisagent de former avec l'Allemagne de l'Ouest l'Union de l'Europe Occidentale.

La presse soviétique a publié le contenu de ces notes avant même que les diplomates occidentaux à Moscou aient eu le temps de les transmettre à leurs gouvernements. Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a fait remarquer qu'un tel procédé est contraire aux usages diplomatiques et démontre que les notes étaient conçues comme un geste de propagande.

Les notes du Kremlin affirment que les alliés ont l'intention de mettre entre les mains des Allemands de l'Ouest des armes atomiques et des gaz toxiques et que les accords de Paris sont ainsi en contradiction avec le protocole de Genève du 17 juin 1925.

Un porte-parole du Foreign Office de Londres a déclaré que la Grande-Bretagne a toujours respecté le protocole de Genève et a l'intention de continuer à s'y conformer. Il a ajouté que rien, dans les accords de Paris, n'indiquait que les Alliés eussent l'intention de faire usage de gaz toxiques ou que les Allemands eussent l'intention d'en fabriquer.

Il a fait remarquer que les Russes commettaient une erreur de logique en affirmant que les accords de Paris violaient le protocole de Genève en prévoyant la fabrication de gaz toxiques par les Occidentaux à l'exception de l'Allemagne. Ce que défend le protocole, c'est seulement l'utilisation de telles armes.

A Rome, M. Gaetano Martino, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a déclaré que la note soviétique constitue "une déformation évidente de la vérité". M. Martino a dit à une conférence de presse que c'est seulement à titre expérimental que les puissances européennes sont autorisées par les accords de Paris à fabriquer des gaz toxiques.

Dans le parti démocrate-chrétien du président Adenauer, on considère la note comme une nouvelle tentative du Kremlin pour "torpiller" la ratification des accords de Paris. Mais l'opposition socialiste estime qu'il ne faut pas voir une simple manoeuvre et que les Occidentaux s'exposent à un réveil brutal s'ils ne tiennent aucun compte des avertissements soviétiques.

"L'entente devra reposer sur une base juste et équitable"

Québec (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a déclaré, hier, qu'un règlement temporaire du conflit entre Ottawa et Québec au sujet de l'impôt sur le revenu "sur une base juste et équitable" est essentiel à l'unité nationale.

Durant sa conférence de presse, M. Duplessis a dit n'avoir reçu du premier ministre St-Laurent aucune lettre exposant une formule de règlement visant à éliminer ou à réduire l'effet de double taxation résultant de l'impôt provincial sur le revenu.

"Je n'ai reçu aucune lettre, mais si j'en reçois une je communiquerai d'abord avec M. St-Laurent pour savoir si et quand elle devrait être publiée", dit-il.

Les premiers à voir la lettre seront les membres du cabinet provincial.

Québec attend des développements au sujet des négociations depuis que des rapports émanant d'Ottawa, plus tôt cette semaine, ont laissé entendre que le cabinet fédéral étudiait les propositions faites par M. Duplessis dans une lettre à M. St-Laurent à la suite de leur entrevue de Montréal, l'autonomie dernière.

M. Duplessis a dit qu'il s'est abstenu de faire des déclarations qui pourraient embrouiller la situation ou susciter de nouvelles discussions.

"Je répète ce que j'ai déjà dit", a-t-il ajouté. "La question constitutionnelle impliquée est plus importante que les personnalités et les partis politiques intéressés à cette situation."

La loi de l'impôt provincial fut présentée à la Législature il y a exactement un an, hier. Elle n'entra toutefois pas en vigueur avant le mois d'avril mais l'impôt était rétroactif au 1er janvier 1954.

Il équivaut à 15% de l'impôt fédéral, mais à cause des exemptions plus élevées, il ne touche que 300.000 contribuables québécois sur les 700.000 qui paient l'impôt fédéral sur le revenu. On estime qu'il rapporterait environ \$22,000,000 par année.

Nomination d'une commission des valeurs mobilières à caractère semi-judiciaire

Québec (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a publié hier le texte d'un projet de loi destiné à régir les transactions de valeurs mobilières et il a dit que le bill vise à "sauvegarder les intérêts légitimes, sans paralyser les affaires".

Le bill de 31 pages, qui revisera un statut de 1941, propose la nomination d'une commission des valeurs mobilières à caractère semi-judiciaire, composée de trois membres qui auraient de vastes pouvoirs d'enquête, de classement et de punition contre les fraudeurs et des peines sévères allant jusqu'à \$15,000 d'amende ou deux ans d'emprisonnement ou les deux à la fois. Les compagnies pourraient être condamnées à des amendes allant jusqu'à \$25,000.

Le salaire du président de la commission est fixé à \$11,000 par année et celui des commissaires à \$10,000. Deux commissaires formeront le gorum. Ils seront nommés à vie par le cabinet provincial.

On ne pourra en appeler de leurs décisions et aucun bref ou autre procédure judiciaire ayant pour effet de retarder l'application de leurs décisions ne pourra être pris contre eux.

En publiant le texte de la mesure à sa conférence de presse hebdomadaire, M. Duplessis a dit que le bill a été rédigé soigneusement sous la surveillance de personnes compétentes, "au courant de la présente situation".

"Aucune loi humaine n'est parfaite et nous sommes prêts à entendre toutes suggestions et critiques constructives", a-t-il ajouté.

"Nous désirons aider ceux qui s'adonnent à l'investissement et qui coopèrent au développement de la province tout en protégeant l'épargnant moyen."

"La loi n'est pas destinée à étouffer, mais à promouvoir le progrès et à garantir qu'il repose sur des bases solides et durables. La meilleure législation au monde ne peut remplacer la précaution élémentaire qui devrait être exercée par les personnes qui placent du capital."

La principale distinction entre le statut de 1941 et le nouveau projet de loi vient de ce que les transactions de valeurs mobilières seront sous le contrôle direct de la commission de trois membres au lieu d'un registraire.

La commission est définie comme "un organisme pour la surveillance et le contrôle des transactions des valeurs mobilières".

Quand un commissaire ne pourra agir, le cabinet provincial pourra le remplacer temporairement. Les commissaires auront droit à une pension comme celle des juges.

Vol de \$3,200 à la Caisse populaire de Village Marcotte

Drummondville (P.C.) — La Sûreté provinciale a rapporté, hier, que trois hommes armés avaient effectué un vol main armée à la Caisse Populaire de Village Marcotte, à proximité de Drummondville, et qu'ils s'étaient en fuis avec la somme de \$3,200.

La police a révélé que les trois hommes étaient entrés dans l'établissement peu après l'heure de fermeture.

Les bandits ont forcé le gérant, M. Réginald Cormier, et la caissière, Mlle Bernadette Cloutier, à descendre dans la cave de l'établissement armés d'une mitraillette et d'un revolver. Le gérant a habillé l'étage supérieur.

On a dressé des barrières d'inspection sur toutes les routes qui mènent à cette municipalité et la Sûreté assure qu'elle est sur une excellente piste.

Les loyalistes se rapprochent de La Cruz

San José, Costa-Rica (P.A.) — Les troupes gouvernementales se rapprochaient rapidement hier de La Cruz, base rebelle située dans la partie nord-ouest de Costa Rica. Mais le commandement de la garnison déclarait que le contact n'avait pu être établi et que les rebelles semblaient se replier rapidement vers la frontière du Nicaragua.

Tandis que les troupes loyalistes tentaient de forcer au combat les rebelles qui s'étaient emparés mercredi de La Cruz et Puerto Sole, dans la même région, l'armée américaine lançait ses premiers vols d'observation au-dessus du territoire costaricien. Le premier vol eut lieu dans la région de La Cruz.

Dans une émission entendue à San Salvador, la radio des rebelles a affirmé que les insurgés contrôlaient la province de Guanacaste, où se trouve La Cruz et la ville d'Alajuela sur la route panaméricaine, à 20 miles seulement de San José. Les rebelles disent qu'ils ont préparé deux pistes d'atterrissage dans le secteur nord-ouest et fait un grand nombre de prisonniers près de La Cruz.

La mesure ajoute: "Les commissaires, le secrétaire général, le registraire et les autres officiers et employés de la commission ne peuvent être poursuivis en justice à cause d'actes officiels posés de bonne foi dans l'accomplissement de leurs fonctions".

La clause relative aux fraudes et investigations est modifiée pour "abus de la crédulité, l'ignorance, de la faiblesse ou de l'inexpérience manifeste dans les affaires de la part d'une personne incapable d'évaluer le risque impliqué" dans une transaction.

Tout "marché, stratagème, prospectus, circulaire, publication, annonce, méthode commerciale", destinée à obtenir de l'argent ou de la propriété est également considérée comme une fraude aux termes de la loi.

En vertu de la loi proposée, le cabinet provincial aurait des pouvoirs étendus pour appliquer des règlements concernant la vente de valeurs mobilières, tous ces règlements devant avoir force de loi.

Le bill fixe de peines minimales qui augmentent après le premier délit. Pour la première fois, \$5,000 et, à défaut de paiement, \$500 et l'amende maximum est, une peine minimum de deux mois de prison et un maximum de six mois. L'amende minimum pour une deuxième offense serait de \$2,000 ou six mois de prison et la peine maximum serait de \$15,000 ou deux ans de prison.

La rencontre Mendès-France-Adenauer

Entente franco-allemande pour une collaboration plus étroite

Baden-Baden (P.A.) — Le président du Conseil français, M. Pierre Mendès-France, et le chancelier allemand Konrad Adenauer ont annoncé, hier, qu'ils se sont entendus sur une nouvelle politique de collaboration plus étroite entre la France et l'Allemagne occidentale.

"Nous avons raison de fonder de grands espoirs et d'avoir confiance dans les relations futures entre l'Allemagne et la France. Nous avons conversé ouvertement, franchement et honnêtement dans nos pourparlers d'aujourd'hui", dit-il.

Le communiqué final de la conférence, Mendès-France et Adenauer ont annoncé qu'ils ont discuté la production des armements pour l'Union d'Europe occidentale projetée, l'accord franco-allemand sur la Sarre et la coopération culturelle et économique entre la France et l'Allemagne de l'Ouest.

Le communiqué dit que le ministre allemand de l'Économie, Ludwig Erhard, a soumis à la conférence des propositions relatives à la production d'armements pour les sept nations de l'U.E.O. Ces propositions seront étudiées par la conférence de l'U.E.O. qui débutera à Paris, lundi prochain.

M. Adenauer et Mendès-France ont convenu que la production d'armes de l'Europe occidentale doit être standardisée avec celle de l'O.T.A.N., dit le communiqué.

On a appris que M. Mendès-France a soumis la proposition française prévoyant un canal pour relier la Moselle et le Rhin. Aucun détail n'a été communiqué à la presse, mais on y voit un signe encourageant pour la collaboration économique entre les deux pays.

L'Assemblée nationale française voulait inclure le projet de canal dans l'accord sarrois. Par ce canal, la France épargnerait des frais de production énormes pour son acier en pouvant obtenir du charbon à meilleur marché et envoyer l'acier par bateau jusqu'aux ports de la Mer du Nord.

Pas de méro à Montréal dans un avenir rapproché

Les protagonistes d'un méro peuvent prendre le deuil de leur projet favori, du moins pour quelques années.

Nous ne prévoyons pas la construction d'un méro à Montréal dans un avenir rapproché, nous tard, on verra, a déclaré M. Pierre Des Marais aux financiers américains réunis à New-York et intéressés à l'emprunt de treize millions de dollars que la métropole canadienne désire contracter aux Etats-Unis.

M. Des Marais a renouvelé cette assurance aux journalistes réunis à son cabinet, hier après-midi.

Les prêteurs new-yorkais se sont inquiétés du méro montréalais. Ils n'auraient pas consenti à nous prêter, a dit M. Des Marais, si nous nous étions proposés d'améliorer un chemin de fer métropolitain à brève échéance. M. Des Marais les a nettement rassurés.

Arrestation d'un bandit activement recherché par la PP

Douglas Bell, 36 ans, 1445 rue Mackay, apt. 3, criminel activement recherché par la police en marge d'une couple de vols à main armée, a été appréhendé, aujourd'hui, par l'escouade du capt-dét. Jos. Béland. Les sergts-dét. Adrien Cardinal et Marcel Roy ont fait irruption, revolvers aux poings, dans l'établissement de ce dernier, où il capturé sur le méro; coup Wilfrid Brochu recherché également pour tentative de vol à main armée.

Intervention de la Garde nationale

Le président de Panama serait sous détention à domicile

On apprend en dernière heure que le président Guidazo, de Panama, vient d'être déposé. Il avait remplacé le défunt président Remon, assassiné il y a quelques jours.

Panama (P.A.) — Jose Ramon Guidazo, institué président panaméen, il y a douze jours, peu après l'assassinat du semi-dictateur Jose Antonio Remon, a déclaré hier soir qu'il le portait à croire qu'il se trouvait sous détention à domicile.

De sa demeure, au cours d'une conversation téléphonique, il a révélé que la Garde nationale avait encerclé sa résidence et ne permettait à personne d'y entrer ou d'en sortir, et qu'au surplus, son fils, Jose Ramon Guidazo, avait été emprisonné.

Guidazo, qui occupait le poste de vice-président sous le régime Remon, a ajouté que selon lui ces événements arrivaient à la suite d'une "confection" du dénommé Ruben Miro, l'un des nombreux suspects détenus en relation avec la mitrailleuse mystérieuse qui abattit le premier ministre à la piste de courses de Juan Franco, le soir du 2 janvier.

Remon était le vingt-huitième président de ce turbulent pays de l'Amérique centrale et le cinquième dictateur implicite à y prendre le pouvoir en quatre années tempétueuses.

Guidazo, élu vice-président sous la présidence de Remon, en 1952, avait aussi été nommé ministre des Affaires étrangères et succédait automatiquement à Remon à la mort de celui-ci.

Depuis jeudi, la rumeur circulait qu'on allait assister bientôt à des événements sensationnels.

Un journaliste a pu l'atteindre au téléphone de sa riche résidence pour lui demander son opinion sur les faits inusités qui se déroulaient au lentour. Guidazo a confirmé le fait que la Garde nationale avait assiégé sa demeure en prétextant qu'elle n'agissait ainsi que pour sa propre protection.

"Le pays traverse une heure critique", a-t-il dit, ajoutant qu'il avait sans succès tenté d'entrer en relation avec l'ambassade.

Il a ensuite affirmé qu'il ne savait rien de la "confection" de Ruben Miro et que son fils avait été arrêté chez lui.

D'autres sources d'information prétendent qu'Euribades Jimenez et Rodolfo Saint Malo, tous les deux membres de familles très considérées, sont détenus en compagnie du fils de Guidazo, aux quartiers généraux de la Garde nationale.

Plus tôt, on a rapporté l'arrestation de quelque 20 partisans de l'ancien président Arnulfo Arias, précédemment incarcérés comme suspects dans le meurtre du président Remon, puis ensuite relâchés.

"Arias, un vieil ennemi politique de Remon, se trouve lui-même sous arrêt et jusqu'ici les enquêtes consécutives au meurtre du dernier président ont pivoté en grande partie sur le parti d'Arias.

Guidazo avait jadis été parmi les partisans d'Arias pour amener ensuite une fraction de ces partisans à se joindre aux cinq partis de coalition qui avaient appuyé la candidature de Remon, en 1952.

Six heures à peine après la mort de Remon, Guidazo prenaît officiellement charge de la présidence et annonçait qu'il n'envisageait aucun remaniement dans le cabinet Remon et que serait signé bientôt un traité négocié par son prédécesseur avec les Etats-Unis, par lequel se trouvaient augmentés les dividendes du canal de Panama.

Les loyalistes se rapprochent de La Cruz

San José, Costa-Rica (P.A.) — Les troupes gouvernementales se rapprochaient rapidement hier de La Cruz, base rebelle située dans la partie nord-ouest de Costa Rica. Mais le commandement de la garnison déclarait que le contact n'avait pu être établi et que les rebelles semblaient se replier rapidement vers la frontière du Nicaragua.

Tandis que les troupes loyalistes tentaient de forcer au combat les rebelles qui s'étaient emparés mercredi de La Cruz et Puerto Sole, dans la même région, l'armée américaine lançait ses premiers vols d'observation au-dessus du territoire costaricien. Le premier vol eut lieu dans la région de La Cruz.

Dans une émission entendue à San Salvador, la radio des rebelles a affirmé que les insurgés contrôlaient la province de Guanacaste, où se trouve La Cruz et la ville d'Alajuela sur la route panaméricaine, à 20 miles seulement de San José. Les rebelles disent qu'ils ont préparé deux pistes d'atterrissage dans le secteur nord-ouest et fait un grand nombre de prisonniers près de La Cruz.

La mesure ajoute: "Les commissaires, le secrétaire général, le registraire et les autres officiers et employés de la commission ne peuvent être poursuivis en justice à cause d'actes officiels posés de bonne foi dans l'accomplissement de leurs fonctions".

La clause relative aux fraudes et investigations est modifiée pour "abus de la crédulité, l'ignorance, de la faiblesse ou de l'inexpérience manifeste dans les affaires de la part d'une personne incapable d'évaluer le risque impliqué" dans une transaction.

Tout "marché, stratagème, prospectus, circulaire, publication, annonce, méthode commerciale", destinée à obtenir de l'argent ou de la propriété est également considérée comme une fraude aux termes de la loi.

En vertu de la loi proposée, le cabinet provincial aurait des pouvoirs étendus pour appliquer des règlements concernant la vente de valeurs mobilières, tous ces règlements devant avoir force de loi.

Le bill fixe de peines minimales qui augmentent après le premier délit. Pour la première fois, \$5,000 et, à défaut de paiement, \$500 et l'amende maximum est, une peine minimum de deux mois de prison et un maximum de six mois. L'amende minimum pour une deuxième offense serait de \$2,000 ou six mois de prison et la peine maximum serait de \$15,000 ou deux ans de prison.

Arrestation d'un bandit activement recherché par la PP

Douglas Bell, 36 ans, 1445 rue Mackay, apt. 3, criminel activement recherché par la police en marge d'une couple de vols à main armée, a été appréhendé, aujourd'hui, par l'escouade du capt-dét. Jos. Béland. Les sergts-dét. Adrien Cardinal et Marcel Roy ont fait irruption, revolvers aux poings, dans l'établissement de ce dernier, où il capturé sur le méro; coup Wilfrid Brochu recherché également pour tentative de vol à main armée.

L'ÉCHO EN PAGE 4
La voix du préjugé
par Gérard Filion

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Un gamin de 17 ans part pour St-Vincent-de-Paul sur les traces de son père

par Gilles DUGUAY

Quatre gamins ont comparu, hier, devant le juge Marchal Nantel. Ils étaient accusés d'avoir volé ensemble une vingtaine d'automobiles. Le plus jeune des quatre, 17 ans, a été condamné à 7 ans de pénitencier. Mais il n'en passera que deux à St-Vincent-de-Paul. Les cinq autres années étant concurrentes.

sur les cinq autres accusations. André Lamoureux, dont il s'agit, est grand et bien bâti pour ses dix-sept ans. Il avait l'air grave. Près de lui se tenait sa maman, la figure un peu bouffie, les yeux rouges, pauvrement vêtue.

André Lamoureux comparait seul à ce moment. "Vous savez, monsieur le juge, mon André a été entraîné avec son père", a glissé timidement la maman. Son père est à Bordeaux, actuellement, c'est pas la première fois qu'il y va."

Les quatre garçons volaient les automobiles, s'emparaient de diverses pièces, radio, chaudière, bougies, etc... tout ce qui pouvait s'arracher, et abandonnaient l'automobile sur le bord de la route.

Quant à lui, l'accusé, il avait déjà un dossier judiciaire qui venait de la Cour juvénile. Il a déjà fait un stage au Mont St-Antoine. La Cour juvénile a dû le référer à la Cour des Sessions de la Paix et c'est là qu'il était, hier après-midi.

C'est ce qui explique le grand nombre d'automobiles dont ils se sont emparés.

En le condamnant, le juge Nantel lui a dit: "C'est dans votre intérêt que je vous condamne à deux ans. Vous aurez le temps d'apprendre un métier. Ne suivez pas les traces de votre père, mais suivez à votre mère". La femme, usée, épuisée, regardait son grand garçon, sans pleurer, peut-être même sans oser espérer qu'il pensât à elle.

Le greffier Auguste Décarie leur a lu les accusations et leur a demandé s'ils choisissaient un procès devant juge seul ou devant deux jurés et un juge. Ils étaient hésitants. Le juge se mit à leur expliquer ce que cela signifiait.

Provost plaide coupable puis hésite, se demande s'il n'aurait pas la chance d'un acquittement en plaidant non coupable et en subissant son procès. Mais, visiblement, il ne savait pas à quoi s'en tenir. Il n'avait pas d'avocat. Il murmura quelques mots que personne n'entendit. Puis accepta son plaidoyer de culpabilité.

Un décliné mercredi soir à une réunion de la commission qu'une telle campagne apporterait à la commission des revenus qu'elle retire par actuellement à cause d'une technicité juridique.

Le juge avait expliqué, entre temps, que la loi l'obligeait à donner le minimum, soit un an de prison, sur chaque chef. Aubin, petit, l'air fouine, l'oeil dur, l'épaule coudeuse (il y a de ces coups d'épaule qui manifestent toute l'indépendance d'un caractère), déclara: "J'ai volé 14 fois."

En vertu de la loi ontarienne, les compagnies qui désirent verser des taxes aux écoles séparées doivent démontrer que le pourcentage de leurs actionnaires sont catholiques, dit-il.

Son voisin déclara de rire. D'un rire nerveux, peureux, qui se couvrait sa chevelure d'un blond roux, toute bouclée.

De fréquents transferts d'actions font de cette classe une impossibilité pratique, dit-il. Les compagnies paient maintenant et ce qu'elles paieraient selon les taux plus élevés des écoles séparées.

"Vous êtes un dur à cuire, lui dit le juge. Il peut vous en coûter cher, fort cher. Il faut vraiment être enduré pour rire ainsi devant une Cour de justice." L'accusé s'arrêta net et se camouilla derrière un repentir trop subtil pour ne pas être feint. Aubin reprit: "J'ai volé 14 fois, et je plaide coupable." d'une voix brusque et péremptoire.

M. Desjardins propose que ces compagnies versent aux écoles séparées la différence entre ce qu'elles paient maintenant et ce qu'elles paieraient selon les taux plus élevés des écoles séparées.

Le juge Nantel accepta leur plaidoyer de culpabilité et remit au 27 janvier, pour avoir le temps d'étudier plus amplement le dossier.

Les appareils du carré Chaboillez étaient au total de 222; les 134 autres compteurs de stationnement seront fixés ultérieurement. On les a rajustés en vue du stationnement de longue durée, soit de 10 heures, pour la commodité des employés de bureaux ceux-là du voisinage qui n'auront pas à se déplacer toutes les demi-heures pour se mettre en règle avec les parcómetros municipaux et la police.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Les nouveaux appareils du parc Jeanne-Mance seront aussi du type "cumulatif" et l'on désire étendre cette formule à tous les parcómetros installés à Montréal.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

LE BRIDGE

UNE SEULE VOIE! Si certains coups sont réellement spectaculaires, ils ne peuvent pour ce simple raison être classés comme difficiles. À mon sens, un jeu est difficile alors que de nombreuses variantes se présentent. Le joueur doit analyser chacune d'elles et s'en remettre aux probabilités si aucune information ne lui fut fournie par les enchères ou le jeu. Si une distribution plutôt défavorable se dévoile assez rapidement, tout ce qui est exigé du déclarant n'est souvent qu'une bonne connaissance de la technique, une seule voie pouvant conduire au succès.

Donneur: Sud. Personne vulnérable.

NORD: A 5 4, A R 3, A R 4 2, A R 6 4. OUEST: R 8 7 2, D 10, 7 6 5, 9 7 5. EST: Néant, 8 7 6 4 2, D 10 8, D 10 8 3 2. SUD: D 10 9 6 3, A R 9 3, V 9 3, A R.

Entente: dame de coeur. Le déclarant fait la première levée de son as de coeur et alors qu'il s'attarde à l'autour par la dame, Ouest n'en joue que le deux et le Mort le quatre. Mais comme à la première demande d'autour Est ne peut fournir, les moyens de capturer le roi de pique se compliquent. Quelles sont les chances de réaliser le contrat? Le déclarant ne peut se tourner, seules deux possibilités peuvent s'offrir à lui, tout d'abord, trouver la dame de coeur, deuxième chez l'un ou l'autre des adversaires. En ce cas, il s'agira de céder tout simplement une levée au roi de pique. Mais comme il est bien probable que la dame de carreau ne s'empressera d'apparaître, il faudra revenir à la capture du roi de pique. Une seule façon de procéder. Il faut trouver Ouest avec un as de coeur, deuxième chez l'un ou l'autre des adversaires. En ce cas, il s'agira de céder tout simplement une levée au roi de pique. Mais comme il est bien probable que la dame de carreau ne s'empressera d'apparaître, il faudra revenir à la capture du roi de pique.

EN ONTARIO

Les écoles séparées demanderont l'aide des entreprises

Ottawa (PC) — M. Arthur Desjardins, président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, a déclaré qu'il dirigera un comité qui demandera aux sociétés comptant des actionnaires catholiques de contribuer au financement des écoles séparées de la cité.

Un décliné mercredi soir à une réunion de la commission qu'une telle campagne apporterait à la commission des revenus qu'elle retire par actuellement à cause d'une technicité juridique.

En vertu de la loi ontarienne, les compagnies qui désirent verser des taxes aux écoles séparées doivent démontrer que le pourcentage de leurs actionnaires sont catholiques, dit-il.

De fréquents transferts d'actions font de cette classe une impossibilité pratique, dit-il. Les compagnies paient maintenant et ce qu'elles paieraient selon les taux plus élevés des écoles séparées.

M. Desjardins propose que ces compagnies versent aux écoles séparées la différence entre ce qu'elles paient maintenant et ce qu'elles paieraient selon les taux plus élevés des écoles séparées.

Les appareils du carré Chaboillez étaient au total de 222; les 134 autres compteurs de stationnement seront fixés ultérieurement. On les a rajustés en vue du stationnement de longue durée, soit de 10 heures, pour la commodité des employés de bureaux ceux-là du voisinage qui n'auront pas à se déplacer toutes les demi-heures pour se mettre en règle avec les parcómetros municipaux et la police.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Les nouveaux appareils du parc Jeanne-Mance seront aussi du type "cumulatif" et l'on désire étendre cette formule à tous les parcómetros installés à Montréal.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Le tarif des parcómetros est de 5 sous par demi-heure, mais avec faculté, dans le cas du carré Chaboillez, d'insérer des pièces de 25 sous.

Décès du docteur J.-Laurent Gilbert

Le Dr Joseph-Laurent Gilbert est décédé à Québec, hier, le 14 janvier, à l'âge de quatre-vingts ans et onze mois. Né à St-Augustin, comté de Portneuf, le Dr Gilbert avait fait ses études au Collège de Lévis et à la Faculté de médecine de l'Université Laval. Résidant depuis cinquante-trois ans au Faubourg St-Jean-Baptiste, la carrière du Dr Gilbert s'est partagée entre la médecine générale, le service militaire et le service médical de l'immigration américaine. Il occupa ce dernier poste pendant plus de trente ans et fut presque aussi longtemps médecin du régiment des Voltigeurs de Québec. Le 10 mai 1949, Société Médicale de St-Jean-Baptiste avait célébré le 50e anniversaire de pratique médicale du Dr Gilbert.

Lettre de Mires Pager et Pager avocats, et rétractation de l'Imprimerie Populaire Liée

L'imprimerie Populaire Limitée, 430-434 rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

De la part de M. J.-O. Asselin, qui a été pendant de nombreuses années Président du Comité exécutif et qui est encore Conseiller de la ville de Montréal, et de la part de son fils, M. Edmund T. Asselin, également Conseiller de la ville de Montréal, nous vous donnons avis qu'ils sont l'un et l'autre lésés par un article paru dans "Le Devoir" (page 14) le 25 octobre 1954.

Cet article avait comme titre "L'étampe de l'Exécutif et M. Asselin, fils", et se lisait comme suit: "Le fils de M. J.-O. Asselin sert de l'étampe postale exclusive du Comité exécutif de Montréal pour faire parvenir ses circulaires électorales aux électeurs de Notre-Dame-de-Grâce."

En effet, ces jours derniers, le candidat John P. Boyle a reçu par la poste de la littérature électorale signée par MM. E.T. Asselin, fils du président de l'Exécutif, C.C. Brown et C.P. Dumas, tous candidats de la classe B à Notre-Dame-de-Grâce. "Chose étrange, l'étampe postale sur cette circulaire portait le numéro 146613, qui est exactement celui réservé exclusivement aux envois postaux du Comité exécutif de Montréal."

Le candidat Boyle demande à M. J.-O. Asselin d'expliquer pourquoi il a permis à son fils de faire usage de l'étampe de l'Exécutif, car, enfin, si M. Asselin fils a envoyé quelque 30,000 circulaires du genre, ce sont les contribuables qui devront en payer les frais de poste.

De plus, M. Boyle trouve injuste que le personnel du Comité exécutif travaille directement à la réélection du jeune Asselin.

Non seulement les affirmations et insinuations contenues dans cet article sont fausses, mais il

Rosaire ainsi que la méditation pendant la messe seront faits par un prédicateur invité.

Ceux qui voudront profiter de ce pèlerinage pour se confesser et faire la sainte communion trouveront des confesseurs à leur disposition et pourront communier s'ils n'ont pas pris de nourriture solide depuis trois heures avant la distribution de la sainte communion et aucun liquide, à l'exception de l'eau, depuis une heure avant la communion.

Les autobus spéciaux quitteront leurs points de départ une heure avant la cérémonie, soit à 2 h. 30, pour les endroits suivants: 40e Avenue et Bellechasse, Ste-Philomène et St-François Sogno, à Rosemont; Crémazie et Basile-Routhier, Jarry et St-Denis, Chateaubriand et Beaubien; St-Zotique et St-Laurent; boul. St-Joseph et Delormier; boul. St-Joseph et Delormier; boul. St-Joseph et St-Dominique; Rachel et Papineau; Service marial, 816, est, Ontario. De l'église Notre-Dame, l'autobus partira à 3 heures.

Tél.: CR. 5700. MAGNUS POIRIER, Entrepreneur Expert Embaumeur Pompes Funèbres ST-LAURENT 6603, rue

Naissance d'un mouvement séparatiste?

On ne compte plus les fois où il a été question de séparatisme dans la province de Québec. Entendons dans les discussions, puisqu'il n'existe pas encore de groupements qui se sont occupés ouvertement de la question.

Mais il semble que Les Chevaliers de la Table Ronde, un organisme fondé il y a quelques années par les frères O'Leary, soient fermement décidés à mettre sur pied ce mouvement de séparatisme, qui serait de nature à entraîner plusieurs nationalistes fervents.

Issus des Jeunesses Patriotes, les chefs des Chevaliers de la Table Ronde ont groupé, récemment, en leur Chevalerie de Saint-Sauveur, les jeunes intellectuels les plus disparates d'idées afin d'obtenir de chacun une opinion franchement sur la question.

Le chevalier Walter O'Leary a d'abord fait un exposé historique des mouvements de séparatisme dans le monde, s'attachant à démontrer que c'est en somme à ce concept de séparatisme que l'on doit la naissance des différentes nations de l'univers. Il a voulu prouver par là que l'on avait tort de traiter de visionnaires les Canadiens français du Québec favorables au séparatisme.

Quant à savoir si le séparatisme est économiquement réalisable pour le Québec, il n'en a pas été question à cette première réunion, mais M. Pierre Eliot-Trudeau, un économiste bien connu, qui était présent, a fait remarquer qu'il faudrait, si l'on veut songer au séparatisme, que des gardiens se préoccupent d'abord de contrôler les richesses naturelles de la province. Cela étant fait, on pourrait peut-être par la suite étudier la question.

Le lait distribué dans les classes

Le service de la distribution du lait dans les écoles, administré par le Bureau des Oeuvres sociales catholiques de Montréal, a commencé dès la réouverture des classes après les vacances des Fêtes. A cette occasion, les parents des élèves ont reçu une lettre dans laquelle on annonçait que "les autorités scolaires ont décidé de faire distribuer le lait dans les classes afin qu'un plus grand nombre d'enfants profite de ce service, qu'ils boivent leur lait plus lentement, et qu'ils ne soient privés d'une partie de leur récréation."

Cette lettre, signée par le directeur de chaque école, signale que le prix du demi de lait est maintenu à six cents et souhaite que "les enfants s'habituent à consommer du lait de préférence aux liqueurs gazeuses, aux bonbons et autres friandises que les enfants apportent souvent à l'école."

Après avoir rappelé que les Cantines scolaires, comme oeuvre de charité, sont subventionnées par la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, la Fédération de Catholic Charities, la Commission scolaire et le Canadian Progress Club, la lettre ajoute: "En conséquence, le lait distribué gratuitement dans chaque école est destiné exclusivement aux enfants nécessiteux et débilés. Nous aimons croire que les parents qui le peuvent se feront un devoir de payer le lait que leurs enfants boivent à l'école afin de permettre à un plus grand nombre d'écoliers indigents de profiter de cette gratuité."

Cours sur l'Art canadien à l'U. de M.

Un cours sur l'histoire de l'art du Canada, par M. Roland Bouvier, sera offert par l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal tous les mercredis soir, à compter du 19 janvier.

On se pose assez souvent la question: Y a-t-il un art canadien? Si, en effet, dans la discussion de cette question on peut se référer à l'histoire de l'art d'autres pays ou d'autres siècles, il n'y a pas de doute que les comparaisons possibles. Que sait-on de l'histoire de l'art au Canada? Quelles ont été et quelles sont les aspirations des artistes, les influences subies, leurs tendances, l'influence qu'ils ont pu exercer, les personnalités marquantes, les oeuvres de maîtres méconnus et reconnus?

M. Bouvier poursuivra une incursion systématique dans tous les domaines de l'art, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, etc., depuis l'époque de la colonie jusqu'à aujourd'hui, et fera porter son enseignement sur l'art au Canada tout entier, tant dans les diverses provinces que chez les différents groupes ethniques.

A l'invitation du professeur, une dizaine d'artistes-peintres et sculpteurs participent aux cours en exposant leurs oeuvres expliquant leur technique et répondant aux questions de l'auditoire.

Pour tous ceux qui seraient intéressés à poursuivre par eux-mêmes les parallèles avec d'autres époques ou d'autres pays, une série de cours d'histoire et d'histoire de l'art se poursuit en même temps: le lundi, à compter du 17 janvier, les grands artistes de la renaissance, de l'époque classique et du romantisme (1400-1850); l'histoire générale de la fin du moyen âge à l'époque contemporaine; le mardi soir, depuis le 1er mars, l'histoire de la musique au moyen âge; le vendredi soir, depuis le 14 janvier, l'histoire de l'architecture au moyen âge et, à compter du 21 janvier, l'histoire du Canada, sa constitution et son régime administratif.

Pour plus amples renseignements sur tous ces cours, s'adresser à l'Extension de l'enseignement, Université de Montréal, C.P. 6128, ou par téléphone, RE. 8-7057.

Prospectus sur demande.

Précisons à ce sujet que ni le 25 octobre 1954, ni antérieurement à cette date, il n'existait d'étampe postale exclusive au Comité exécutif de la ville de Montréal et que le numéro 146613 indiqué dans l'article dont il s'agit comme "réservé exclusivement aux envois postaux" du Comité exécutif de Montréal n'était pas et n'avait jamais été celui d'une étampe postale sous le contrôle de la ville de Montréal.

La publication de l'article, dont le texte est récié plus haut, constitue donc un libelle causant à l'un et l'autre de nos clients un très grave préjudice.

Conformément aux dispositions de la Loi de la presse et sous réserve de tous autres recours, nous vous demandons, au nom de M. J.-O. Asselin et de M. Edmund T. Asselin de rétracter les affirmations et insinuations dont ils se plaignent et de publier la présente lettre conformément aux exigences de la loi.

Bien à vous, Pager et Pager, avocats.

N. de la R. — "Le Devoir" a publié de bonne foi la nouvelle dont se plaignent MM. Asselin dans la lettre ci-dessus. Nous avions alors raison de croire exacts et véridiques les renseignements ainsi publiés.

Cependant, connaissant la parfaite intégrité et la haute valeur professionnelle de Mires Pager et Pager, l'imprimerie Populaire Limitée accepte leur version des faits et, en conséquence, rétracte les affirmations et insinuations dont se plaignent MM. J.-O. Asselin et Edmund T. Asselin dans la lettre de leurs avocats reproduite ci-dessus.

Non seulement les affirmations et insinuations contenues dans cet article sont fausses, mais il

Rosaire ainsi que la méditation pendant la messe seront faits par un prédicateur invité.

Ceux qui voudront profiter de ce pèlerinage pour se confesser et faire la sainte communion trouveront des confesseurs à leur disposition et pourront communier s'ils n'ont pas pris de nourriture solide depuis trois heures avant la distribution de la sainte communion et aucun liquide, à l'exception de l'eau, depuis une heure avant la communion.

Les autobus spéciaux quitteront leurs points de départ une heure avant la cérémonie, soit à 2 h. 30, pour les endroits suivants: 40e Avenue et Bellechasse, Ste-Philomène et St-François Sogno, à Rosemont; Crémazie et Basile-Routhier, Jarry et St-Denis, Chateaubriand et Beaubien; St-Zotique et St-Laurent; boul. St-Joseph et Delormier; boul. St-Joseph et St-Dominique; Rachel et Papineau; Service marial, 816, est, Ontario. De l'église Notre-Dame, l'autobus partira à 3 heures.

Tél.: CR. 5700. MAGNUS POIRIER, Entrepreneur Expert Embaumeur Pompes Funèbres ST-LAURENT 6603, rue

Georges Godin, Successeur d'Arthur Landry Eng DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE

Salons: 518 RACHEL EST, Bureau: 528 RACHEL EST, FAIKirk 3571

AUER LIGHT Manufacturing Co. Limited, Propriétaires, Lionel COTE — Roland PICARD

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS, 461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1

ACHETEZ en toute confiance CHEZ PIETTE & FRERE maison établie depuis 30 ans CAFE • THE • EPICES HUILE D'OLIVES TEL.: HA 0117-8 4355 RUE DROLET MONTREAL

Economie 15 PINTES PAR BOITE, LITHINE DU DR. GROG, ESTOMAC-FOIE-REINS-RHUMATISMES

La vieille maison à l'ombrage de l'église Notre-Dame 1892, TRANQUEN MONTAGNE, TOILES, LAINAGES et COTONNADES EN GROS 459, rue ST-SULPICE BELAIR 4428

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclus: 9 heures à 5 heures 30.

EATON, Bottes d'Aviateurs Tout caoutchouc, 9.98 Spécial samedi, SOULIERS POUR HOMMES (MT-27) AU DEUXIEME, CHEZ EATON, T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Un restaurant de réputation internationale, Tous les dimanches AU CLUB CAFE Le "BRUNCH" (déjeuner-lunch l'américaine) Serv. de 11 h. a.m. à 2 h. 30 p.m. Réservations: C.N. 6-4482 Stationnement gratuit Air climatisé, Dinez et dansez au RESTAURANT Cavelier, Musique de William Lashmar et Orchestre, Hotel de LaSalle, Drummond et St. Catharines

Empress of Scotland, DÉPART SPÉCIAL DE NEW YORK - 26 MARS HALIFAX - 29 MARS À LIVERPOOL, La seule traversée de New York vers l'Europe à bord du plus grand paquebot du Pacifique Canadien! Réservez dès maintenant. Date de traversée idéale pour passer le printemps outre-mer. Vous aimerez l'agréable vie à bord, la cuisine et le service incomparables du Pacifique Canadien! BAS PRIX D'HIVER: PREMIÈRE CLASSE à compter de \$246 • TOURISTE à compter de \$156, NEAL L. WISEMAN ou RENÉ HÉBERT, Agents généraux, Services Maritimes, 201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q. Tél.: PL. 2211, Pacifique Canadien

Abolition de la défense civile à Montréal

Le département de la Défense civile, qui relevait de la direction des Services municipaux, sera aboli à compter du 1er mai au plus tard. C'est ce qu'a annoncé le président du Comité exécutif, M. Pierre DesMarais, hier soir. M. Lucien Hérou, directeur des services, a reçu du Comité exécutif des instructions en conséquence. Ce département fut créé il y a quelques années, et le maire Camille Houde en fut le protagoniste; il en avait fait l'article 1er de son programme électoral. Le coordinateur de la Défense civile est le colonel W.-E. Crêteau et son personnel est composé de quatre ou cinq personnes. Un personnel sera dirigé vers d'autres départements. La défense civile coûtait à la ville de Montréal plus de \$100,000 par année, explique M. DesMarais. L'administration nouvelle entend s'en dispenser en raison du fait qu'elle ne peut rendre le service que l'on pourrait attendre en ne peut être conçue qu'en fonction de la guerre, et la guerre et la défense contre la guerre sont du ressort du gouvernement fédéral.



Un incendie, qui a donné beaucoup de mal aux pompiers, a couvé une couple d'heures dans les entrepôts de la compagnie Sendel & Sendel, au 711 rue des Communes, hier après-midi. C'est le deuxième incendie du genre cette semaine, dans le même district. Les pompiers ont dû demander de l'aide pour venir à bout des flammes. (Photo "Le Devoir")

EN 1954

Déchiqeté sous les roues du rapide de Rigaud

M. René Viau, 48 ans, 6, Côte-de-Lisasse, a perdu la vie de façon horrible, vers 6 h. 30, hier soir, au rond-point de Dorval. M. Viau a été déchiqeté sous les roues du rapide de Rigaud, alors qu'il tentait de traverser les nombreuses voies ferrées posées en cet endroit. Le sergent Gustave Massue, de la Sûreté provinciale, a envoyé un détective faire enquête sur les circonstances de cette mort. Les restes de la victime furent transportés à la morgue de Montréal.

Le C.N.R. vend quatre de ses hôtels

Montréal (P.C.) — Les Chemins de fer nationaux du Canada ont annoncé hier la vente de quatre de leurs hôtels à un consortium canadien dirigé par M. Walter F. Thorn, de Moose Jaw, Sask. Ces hôtels vendus sont le Prince-Arthur, à Port-Arthur, Ontario; Le Prince-Édouard, à Brandon, Manitoba; Le Mimak Lodge, dans le secteur ouest du Lac des Bois et le Pictou Lodge, à Pictou, Nouvelle-Écosse. Le changement de propriétaires s'effectuera le 1er mars. On n'a pas révélé les prix de vente des hôtels. Le communiqué du Canadian National révèle que cette vente résulte d'une offre non sollicitée reçue, en septembre dernier, par l'entremise d'une maison de courtage de Winnipeg. Les porte-parole du Canadian National ont affirmé que le personnel de ces hôtels pourra continuer à d'autres hôtels de la compagnie ou seront respectés les droits d'ancienneté. Le ministre du Commerce, M. C.D. Howe, a aussi mentionné ces ventes à Ottawa. Il a dit qu'il incombe de maintenir la réputation de ces hôtels et qu'un programme de dépenses en immobilisation au bénéfice des quatre hôtels devait débuter bientôt.

M. Louis-Léo Lafrance nommé à un poste supérieur

Ottawa, 14, (DNC). — Le ministre des Travaux publics annonce aujourd'hui la nomination de M. Louis-Léo Lafrance, citoyen d'Ottawa, comme fonctionnaire supérieur des approvisionnement de la division des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, à la suite d'un concours ouvert à tous les ministères par la Commission du Service civil. M. Lafrance aura la responsabilité des réserves et des demandes de meubles et d'accessoires pour tout le gouvernement fédéral, ainsi que des fournitures nécessaires à l'entretien et aux travaux techniques des magasins régionaux partout au Canada. M. Lafrance est né à Ottawa en 1920. Il a fait ses études à l'Université d'Ottawa.

18 personnes mortes des suites d'incendies

M. Raymond-E. Paré, directeur du service municipal des incendies, a révélé, dans son rapport annuel au directeur des Services que 18 personnes sont mortes des suites d'incendies au cours de l'année 1954. De ce nombre, un pompier a péri dans les flammes. Comme toujours, le service a eu une année très chargée. Les pompiers ont répondu à 11296 appels, une diminution, cependant, de 664 sur l'année précédente. Les feux réels ont été de 3,130; les feux de champs de 452 et les feux de joie, 144, soit un total de 3,726. Par contre, les appels inutiles et les fausses alarmes ont augmenté: ils ont été respectivement de l'ordre de 4,420 et 3,150. Deux incendies ont nécessité une troisième alarme: celui des abattoirs de la Pointe St-Charles et celui du pâté de maisons situé à l'angle des rues Notre-Dame et Craig. A seize reprises, les municipalités environnantes ont fait appel aux services des pompiers de Montréal. 279 pompiers ont été blessés en devoir. Ils ont porté secours à 53 personnes au cours de l'année. Dans le domaine de la prévention des incendies, 40,422 inspections ont été déclarées bonnes et 8,499 autres trouvées "conditions dangereuses".

En 1940, il s'ensuivit dans le corps de santé Royal Canadien, hôpital neurologique no 1, et se rendit outre-mer à titre de quartier-maître. Il revint au Canada et fut libéré de l'armée en 1945. Il entra immédiatement au service de l'Etat, comme examinateur du matériel naval du ministère de la Défense nationale. De 1946 à 1949, il a été commissaire proposé à l'armement au service de la direction de l'approvisionnement (armement), de la Marine royale canadienne, et de 1949 à 1951, surveillant de la section des pensions et de la comptabilité de la Marine royale canadienne. De 1951 à 1953, il a été administrateur de l'école de défense civile du ministère de la Santé nationale et du bien-être social, à Ottawa, et de 1953 jusqu'à sa nomination au poste de directeur des approvisionnements, ministère des Travaux publics, à la suite d'un concours ouvert à tous les ministères par la Commission du Service civil.

En 1940, il s'ensuivit dans le corps de santé Royal Canadien, hôpital neurologique no 1, et se rendit outre-mer à titre de quartier-maître. Il revint au Canada et fut libéré de l'armée en 1945. Il entra immédiatement au service de l'Etat, comme examinateur du matériel naval du ministère de la Défense nationale. De 1946 à 1949, il a été commissaire proposé à l'armement au service de la direction de l'approvisionnement (armement), de la Marine royale canadienne, et de 1949 à 1951, surveillant de la section des pensions et de la comptabilité de la Marine royale canadienne. De 1951 à 1953, il a été administrateur de l'école de défense civile du ministère de la Santé nationale et du bien-être social, à Ottawa, et de 1953 jusqu'à sa nomination au poste de directeur des approvisionnements, ministère des Travaux publics, à la suite d'un concours ouvert à tous les ministères par la Commission du Service civil.

En 1940, il s'ensuivit dans le corps de santé Royal Canadien, hôpital neurologique no 1, et se rendit outre-mer à titre de quartier-maître. Il revint au Canada et fut libéré de l'armée en 1945. Il entra immédiatement au service de l'Etat, comme examinateur du matériel naval du ministère de la Défense nationale. De 1946 à 1949, il a été commissaire proposé à l'armement au service de la direction de l'approvisionnement (armement), de la Marine royale canadienne, et de 1949 à 1951, surveillant de la section des pensions et de la comptabilité de la Marine royale canadienne. De 1951 à 1953, il a été administrateur de l'école de défense civile du ministère de la Santé nationale et du bien-être social, à Ottawa, et de 1953 jusqu'à sa nomination au poste de directeur des approvisionnements, ministère des Travaux publics, à la suite d'un concours ouvert à tous les ministères par la Commission du Service civil.

Suppression de la Commission d'urbanisme

Le Comité exécutif en recommandera l'abolition au conseil municipal. MM. Lucien Crêteau et Edmond Hamelin dissidents. "Transactions louches."

Le Comité exécutif recommandera au conseil municipal la suppression de la Commission consultative d'urbanisme. Il s'agit, on le conçoit, d'une mesure d'importance, susceptible de provoquer un vif débat, à l'assemblée du 20 janvier. Cette commission était composée de conseillers municipaux et de directeurs de services. Cet organisme nuisait à l'efficacité du service d'urbanisme, et elle fut même la source de "transactions louches", déclare M. Pierre Des Marais. Le service d'urbanisme ne pouvait agir sans obtenir l'assentiment préalable du service d'urbanisme, en diverses matières, comme dans les cas de zonage, par exemple. Suivant une réglementation municipale, la Commission d'urbanisme aurait dû être l'objet de nouvelles nominations à la suite de la dernière élection. La majorité du Comité a décidé de la supprimer tout simplement. Deux commissaires n'ont pas partagé cet avis: MM. Lucien Crêteau et Edmond Hamelin; ils se sont opposés à la suppression pure et simple. Ils plaident en faveur de l'utilité de la Commission. M. Lucien Crêteau présidait la dernière commission; il avait succédé à feu M. Gordon Pitts. En faisant partie: MM. Géorgios Carrière, J.-H. Dupuis, Hédoré Carrière, W.-E. Lanciault, Bruno Lépine, J.-C. McDougall, Austin Murphy, Max Seigler, Stephen Stephens, Guy Vanier, le maire Houde, ex officio et les directeurs des services de l'urbanisme et des travaux publics.

Le rapport de Hamarskjold On a discuté l'admission de la Chine rouge au sein de l'ONU

Nations-Unies, N.-Y., (P.C.) — M. Dag Hammarskjold a affirmé hier qu'il n'avait fait aucun "marché" avec M. Chou En-Lai, premier ministre de la Chine communiste, pour la remise en liberté des 11 aviateurs américains, mais a laissé entendre que la question de l'admission du régime de Pékin aux Nations-Unies avait dominé les conversations. Dans la première conférence de presse qu'il donna depuis son retour de Pékin, le secrétaire général de l'ONU a dit que sa première démarche en vue de la libération des prisonniers avait été couronnée de succès. "J'ai obtenu ce que j'espérais", a-t-il déclaré. Ceux qui espéraient voir M. Hammarskjold revenir avec les prisonniers ont évidemment été déçus. Le président Eisenhower a déclaré que "la réaction immédiate de tous les Américains est que la déclaration du secrétaire général est décevante". Le président a toutefois tenu l'opinion en garde contre toute tentation de représailles et contre les "paroles et les actes irréfléchis qui mettraient en danger la vie des aviateurs détenus." Il a dit qu'il fallait avoir confiance dans la communauté des nations et dans l'énorme influence de l'opinion mondiale. M. Hammarskjold a laissé entendre que le succès de la mission de l'ONU pourrait bien dépendre de l'amélioration des relations internationales, spécialement entre les Etats-Unis et la Chine rouge. Comme on lui demandait plus précisément si une amélioration des relations entre Pékin et Washington aurait quelque effet sur la libération des aviateurs, M. Hammarskjold a répondu qu'à son avis il y avait "un lien certain" entre les deux choses. Il n'a pas voulu prendre position sur le point de savoir si cette amélioration ouvrirait la voie à l'acceptation par les Etats-Unis de l'admission de la Chine communiste à l'ONU. Il a ajouté que, "du point de vue des Nations-Unies, cette admission serait souhaitable, mais dépendrait de la manière dont la Chine remplirait les conditions d'admission". Le secrétaire général a dit que la porte est ouverte à une poursuite des contacts entre l'ONU et la Chine communiste sur la question des prisonniers si, des deux côtés, on fait preuve de modération, mais a ajouté qu'il ne pouvait dire en quoi consisterait la prochaine étape.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Décès de R. P. André Casavant, O.P. Le Père André Casavant, O.P., est décédé hier soir, à 7 h. 30, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 71 ans et demi. Le Père Casavant était dans sa 48e année de profession religieuse et sa 44e année de sacerdoce. La dépouille mortelle est exposée au couvent des Dominicains, 5375, avenue Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mardi, à 9 h. a.m., en l'église de Notre-Dame-de-Grâce. L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière des Dominicains, à St-Hyacinthe.

Les Canadiens en Louisiane

Début officiel des fêtes du bicentenaire à Lafayette

Lafayette, Louisiane, (De notre envoyé spécial). — Les célébrations qui se dérouleront durant toute l'année pour marquer le 200e anniversaire de la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse ont commencé officiellement hier au festival annuel des camélias. Un groupe de 135 Acadiens était présent à la cérémonie et les officiers de l'Association du bicentenaire des Acadiens de la Louisiane ont dit avoir reçu des messages de plusieurs parties du monde. Le festival annuel des camélias est fondé sur "l'histoire des Acadiens" et relate les événements de 1755, alors que les Acadiens furent déportés pour avoir refusé d'accepter le régime britannique en Nouvelle-Ecosse. Une bonne partie des Acadiens dispersés s'établirent en Louisiane. Le premier ministre Saint-Laurent, le président Eisenhower, le Vatican et le président de France, M. René Coty, ont fait parvenir des messages de salutations de bons souhaits à tous les participants aux fêtes acadiennes.

Le gouverneur de la Louisiane, M. Robert Kennon, a également signé une proclamation invitant la population à célébrer durant toute l'année. On dit que c'est la première fois dans l'histoire de l'Etat qu'un gouverneur proclame ainsi toute une année pour des célébrations. La délégation canadienne comprend Mgr Albert Lemenager, évêque de Yarmouth, N.-E., l'abbé Paul-Emile Gosselin, délégué officiel de la cité de Québec et directeur du journal l'Action Catholique; Mme Reine Malouin, secrétaire de la revue Vie Française; le col. G.-E. Marquis, président de la Société Samuel de Champlain, et M. Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef et délégué de l'Action Catholique. Mlle Gail Dugal, de Lafayette, a été couronnée, hier soir, reine des Camélias. Elle a reçu sa couronne de M. Georges Dumont, président du comité canadien des fêtes du bicentenaire et chef de la délégation canadienne. Les Canadiens sont arrivés à Alexandria, hier matin. Plusieurs réceptions leur ont été offertes durant le voyage à Lafayette. Ils feront aujourd'hui une tournée dans la section d'Evangeline et seront les invités à un déjeuner à St-Martinville. Ils s'arrêteront à Beaux Bridge, New Iberia et Abbeville. Ce soir aura lieu le banquet officiel des fêtes du bicentenaire, à Lafayette. Depuis quatre jours, les voyageurs ont fait surtout du tourisme. Ils ont séjourné pendant deux jours à Chicago puis une journée à St-Louis. Avant-hier soir, ils sont partis pour la Louisiane. St-Louis laissera un profond souvenir dans la mémoire de tous les voyageurs. Pour deux raisons principales: parce que c'est une ville fondée par des Français et où leur souvenir est encore vivant et aussi parce que c'est là que pour la première fois ils ont aperçu le célèbre fleuve mississipi. Saint Louis St-Louis a été fondé, en 1764, par Pierre Lestage Laclède. Le jour même de l'arrivée des premiers Français on a célébré une messe sur l'emplacement du futur fort St-Louis. On a ensuite érigé une petite chapelle de bois rond à cet endroit, une église en 1770, puis une autre en 1831. C'est celle-là que nous avons visitée avant-hier. Pour les citoyens de St-Louis, ce site et ce temple sont des endroits historiques qui ont à leurs yeux une grande valeur. Au fronton de cette église, il y a une inscription en trois langues: latin, anglais et français. Du parvis, on aperçoit le Mississipi aux eaux boueuses et tranquilles qui continue sa route jusqu'au golfe du Mexique, près de mille milles plus loin. Dans la ville de St-Louis, le nom de Laclède est fort populaire. On le retrouve sur des immeubles, places publiques, rue de commerce, etc. On a aussi élevé un monument au fondateur de la ville. Il n'y a pas eu de réceptions officielles ni à Chicago ni à St-Louis. Les voyageurs ont visité ces deux villes en autobus, puis ont été libres d'aller où bon leur semblait. L'excursion sur le Mississipi Jeudi soir, nous cotoyons le Mississipi. Dans la nuit, nous apercevons un des bateaux qui font tranquillement la navigation sur le "père des eaux". Le noir nous empêche de distinguer, mais nous voulons imaginer les anciens bateaux à aubes, sur lesquels des noirs chantent leurs tristes "spirituals". Demain, nos illusions seront envolées, car des navires modernes ont remplacé ceux de l'époque de la "Case de l'Oncle Tom". Mais c'est égal, nous aurons connu la poésie de ce Mississipi qui, il y a trois cents ans, était un pays payé par des Français. Nous reviendrons brièvement l'histoire de LaSalle, de Bienville, de Vaudreuil, des capucins et des jésuites, de Ponchartraine, de Pauger, le célèbre ingénieur, etc.

M. Diefenbaker propose une réduction d'impôts Ottawa (P.C.) — M. John Diefenbaker, député conservateur de Prince-Albert, a accusé hier le gouvernement de créer l'incertitude et l'instabilité dans un marché de détail "chaotique" en laissant espérer des dégrèvements d'impôts. M. Diefenbaker a formulé cette critique pendant le débat sur le discours du Trône. Il a préconisé une diminution immédiate des impôts pour insuffler une nouvelle vigueur à l'industrie canadienne. Il a dit que les Canadiens sont entraînés de perdre à la fois les marchés mondiaux et leurs emplois. M. Diefenbaker a dit que l'espoir de dégrèvements avait été soulevé par de récentes déclarations du premier ministre St-Laurent et M. Walter Harris, ministre des Finances, déclaration qui, selon l'orateur, relèveraient de la plus haute fantaisie. M. St-Laurent a dit en septembre que les impôts ne seraient pas augmentés. Le 15 novembre, M. Harris a dit qu'il s'agissait de voir que le taux des impôts était tel que le gouvernement prélevait la moitié ou plus du revenu d'un dur labeur. "C'est ce que nous répétons depuis cinq ans," s'est écrié M. Diefenbaker. "Nous avons vu que la fiscalité n'est pas la solution à la question qui fait naître des espoirs. Elles laissent entendre qu'il y aurait des dégrèvements. Elles sont allées plus loin qu'une allusion. La population a été amenée à se faire des espoirs. "Ces déclarations ont eu une répercussion importante sur les achats du consommateur canadien. Sur les marchandises sur lesquelles il y a des droits d'accise ou d'autres taxes, les gens attendent pour acheter. Ils le font depuis novembre. Ils se réservent. "Ces déclarations ont créé l'incertitude et l'instabilité sur un marché de détail chaotique à un moment où les ventes au détail diminuent de toute façon." Pour remédier à cette situation, M. Diefenbaker demande que le budget soit déposé beaucoup plus tôt que d'habitude. Tout retard, selon lui, perpétue l'incertitude qui règne et engendre l'instabilité économique. M. Diefenbaker a exprimé l'espoir que le gouvernement se rendrait compte à cette session que la fiscalité abusive sape la puissance et l'initiative de la population canadienne et fera quelque chose. Il a demandé que M. St-Laurent informe la Chambre de la position que prendra le Canada à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui va se tenir à Londres. Enfin, M. Diefenbaker a dit qu'un "silence étrange" avait suivi le voyage à Washington de MM. Howe, Pearson et Harris, ministres du Commerce, des Affaires extérieures et des Finances, qui étaient allés discuter de problèmes économiques avec les autorités américaines. "Pendant ce temps, les marchés de nos produits agricoles disparaissent," a-t-il conclu.

M. Diefenbaker propose une réduction d'impôts

Ottawa (P.C.) — M. John Diefenbaker, député conservateur de Prince-Albert, a accusé hier le gouvernement de créer l'incertitude et l'instabilité dans un marché de détail "chaotique" en laissant espérer des dégrèvements d'impôts. M. Diefenbaker a formulé cette critique pendant le débat sur le discours du Trône. Il a préconisé une diminution immédiate des impôts pour insuffler une nouvelle vigueur à l'industrie canadienne. Il a dit que les Canadiens sont entraînés de perdre à la fois les marchés mondiaux et leurs emplois. M. Diefenbaker a dit que l'espoir de dégrèvements avait été soulevé par de récentes déclarations du premier ministre St-Laurent et M. Walter Harris, ministre des Finances, déclaration qui, selon l'orateur, relèveraient de la plus haute fantaisie. M. St-Laurent a dit en septembre que les impôts ne seraient pas augmentés. Le 15 novembre, M. Harris a dit qu'il s'agissait de voir que le taux des impôts était tel que le gouvernement prélevait la moitié ou plus du revenu d'un dur labeur. "C'est ce que nous répétons depuis cinq ans," s'est écrié M. Diefenbaker. "Nous avons vu que la fiscalité n'est pas la solution à la question qui fait naître des espoirs. Elles laissent entendre qu'il y aurait des dégrèvements. Elles sont allées plus loin qu'une allusion. La population a été amenée à se faire des espoirs. "Ces déclarations ont eu une répercussion importante sur les achats du consommateur canadien. Sur les marchandises sur lesquelles il y a des droits d'accise ou d'autres taxes, les gens attendent pour acheter. Ils le font depuis novembre. Ils se réservent. "Ces déclarations ont créé l'incertitude et l'instabilité sur un marché de détail chaotique à un moment où les ventes au détail diminuent de toute façon." Pour remédier à cette situation, M. Diefenbaker demande que le budget soit déposé beaucoup plus tôt que d'habitude. Tout retard, selon lui, perpétue l'incertitude qui règne et engendre l'instabilité économique. M. Diefenbaker a exprimé l'espoir que le gouvernement se rendrait compte à cette session que la fiscalité abusive sape la puissance et l'initiative de la population canadienne et fera quelque chose. Il a demandé que M. St-Laurent informe la Chambre de la position que prendra le Canada à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui va se tenir à Londres. Enfin, M. Diefenbaker a dit qu'un "silence étrange" avait suivi le voyage à Washington de MM. Howe, Pearson et Harris, ministres du Commerce, des Affaires extérieures et des Finances, qui étaient allés discuter de problèmes économiques avec les autorités américaines. "Pendant ce temps, les marchés de nos produits agricoles disparaissent," a-t-il conclu.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

Le Québec ne deviendra pas communiste... Ottawa, (P.C.) — Un député libéral du Québec a déclaré hier qu'aucun long terme de cette province n'enverra pas de députés socialistes au Parlement, il n'y a aucun danger que le communisme s'installe dans le Québec. M. Arthur Massé, député de Kamouraska, répondait aux Communales à M. Erhart Regier (C.F.P.) qui avait dit, pendant le débat sur le discours du Trône que le Québec est mur pour les avances du communisme. M. Regier avait dit mardi qu'il avait visité le Québec l'été dernier et en avait rapporté l'impression "qu'aucune partie du Canada n'est aussi mûre pour les avances du parti communiste que la province de Québec." M. Massé a dit que les impressions de M. Regier avaient dû lui être données "par des socialistes sans audience qui ont peu l'influence sur la population... du Québec." Il a ajouté qu'en sa qualité de géomètre et d'ingénieur forestier, il a suffisamment parcouru la province en tous sens pour connaître les sentiments des Québécois envers le communisme. "Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de députés socialistes dans le Québec, il n'y aura aucun danger de progression du communisme," a affirmé M. Massé.

La "rencontre" du DEVOIR Le maire Drapeau au banquet

Délégations de Québec et de Shawinigan — Plusieurs groupements s'inscrivent — Un programme qui couvre toutes les questions d'actualité

La rencontre des lecteurs du Devoir sera un succès. Plusieurs personnes et groupements de Montréal ont fait connaître leur intention d'y participer. Shawinigan et Québec organisent des délégations. Sous le rapport du nombre, on peut donc s'attendre à un succès certain. C'est un sentiment d'intérêt et de curiosité qui anime les gens qui se proposent d'assister

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sans Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$14.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$14.00.

La voix du préjugé

Les journaux ont fait un large écho aux déclarations du député CCF de Colombie, M. Erhard Regier. Dans Québec, on a été fort surpris d'apprendre, de la bouche d'un député de la Côte du Pacifique, que la population québécoise est plus près du communisme que celle de toutes autres provinces canadiennes.

Même étonnement au sujet de la rencontre Saint-Laurent-Duplessis. S'il faut en croire M. Regier, c'est presque une trahison nationale que le premier ministre canadien a consommée en rencontrant le premier ministre québécois.

Il faut savoir que les ententes fiscales sont devenues dans l'Ouest du pays une espèce de symbole de l'unité canadienne. Ceux qui favoriseraient les ententes sont de bons Canadiens, ceux qui s'y opposent sont de mauvais Canadiens.

Mais depuis que l'Ontario a pris sa place dans la file indienne, le débat a pris le ton d'une dispute raciale. C'est la province française et catholique qui s'arc-boute contre le reste du pays. C'est elle qui est devenue le trouble-fête. C'est contre elle que le reste du pays doit se liguer.

Il n'y a pas seulement du fanatisme au fond de cette attitude. Il y a une forte dose d'ignorance. Là-bas, on voit Québec à travers les manchettes des journaux et les commentaires de rédaction. Les manchettes cherchent la sensation et les commentaires, la petite bête noire. Québec occupe la manchette des journaux quand il se produit un scandale, quand M. Duplessis fait une déclaration incendiaire, quand il faut mettre en vedette un fait désagréable aux Canadiens français.

Elles sont plutôt rares les personnes intéressées vraiment à la vie québécoise, désireuses de connaître les Canadiens français tels qu'ils sont dans leurs familles, dans leurs institutions sociales et économiques. On en rencontre quelques-unes, dans les milieux cultivés, mais elles n'ont guère d'audience auprès de la population.

Chaque fois que des Canadiens français ont pris contact avec un auditoire de là-bas et ont expliqué calmement et sobrement les points de vue québécois, ils ont généralement rencontré un auditoire sympathique. Je ne prétends pas qu'ils ont fait beaucoup de conversions, mais ils ont sûrement fait tomber quelques préjugés.

A la suite de ma conférence à Victoria, un M. Morisson, bien connu pour ses sentiments peu amicaux à l'endroit du Québec et des Canadiens français, a adressé une lettre au Victoria Times, dans laquelle il affirmait que les anglo-protestants du Québec ne jouissent d'aucune liberté scolaire.

Vers une réforme électorale!

M. Mendès-France, qui renoncera vraisemblablement dans quelques semaines au ministère des Affaires étrangères, a accompli à ce poste les principales promesses contenues dans ses deux grands discours d'investiture de 1953 et de 1954. Il lui restera, comme président du conseil, à diriger l'oeuvre de longue haleine que sera l'effort de redressement économique et social de la France, qui est sa préoccupation essentielle et répond mieux encore que tout le reste à ses talents et à sa compétence.

L'annonce de la volonté gouvernementale de procéder à une réforme électorale vient de produire de violents remous. Elle n'eût pourtant pas dû surprendre. La date choisie pour cette position n'a rien de plus d'étonnant, si l'on songe que dix-huit mois ne sont pas excessifs pour un problème qui réclame une longue préparation technique, indépendamment des difficultés qu'il soulèvera.

On parle de "manoeuvres". On soupçonne le gouvernement de vouloir hâter les élections législatives qui devraient en principe avoir lieu en juin 1956, et de réunir les conditions les plus favorables à la victoire de la présente équipe ministérielle.

Le scrutin d'arrondissement, à dire le scrutin d'arrondissement. Et son collègue au conseil des ministres, M. Mitterand, ne préside-t-il pas un "Comité pour le retour au scrutin d'arrondissement", comité qui s'est constitué en juin dernier alors que le ministre de l'Intérieur était simple député?

Des deux grands systèmes par lesquels peut s'exprimer le suffrage universel, le scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle, la IIIe République pratiquait celui, moins "démocratique" sans doute, moins parfaitement équitable, mais plus simple et plus efficace du scrutin d'arrondissement.

Le système majoritaire, abandonné par la 4e République, avait des inconvénients graves, certains. Ils ont été surabondamment analysés et dénoncés en France. Mais il avait aussi quelques précieux avantages. On le comprend aujourd'hui, devant les déceptions qu'accumule la représentation proportionnelle.



(jeu de découpage pour les enfants sages)

Lettres au "Devoir"

Bien cher M. Laurendeau, Ces jours-ci, la Société de Saint-Paul célèbre la Consécration du grand Sanctuaire dédié à Marie-Reine des Apôtres. Depuis une semaine, chaque jour est consacré à un aspect de la vie de cette Communauté. Aujourd'hui, le thème de la journée était La Société de Saint-Paul dans les Nations. Au moment de la Messe et des Vêpres solennelles, une trentaine de pays (où la Société est établie) étaient représentés, au moyen de leurs bannières respectives exposées dans le Choeur.

M. le Rédacteur, Vous faites bien de lutter par votre information contre une certaine naïveté de la part des Canadiens français. Tandis qu'ils admettent sans difficulté les observations de Jacques Hébert sur l'Afrique: une prison dont les Européens (Français et Anglais) sont les geôliers, ils taxeraient volontiers de fanatisme et de haine de l'étranger celui qui dénonce les injustices des Anglo-Canadiens.

Le scrutin majoritaire, s'il est adopté pour les prochaines élections, ira très probablement dans un sens qui servira à contrebalancer l'effet nocif de certaines qualités ou de certains défauts français d'excessive subtilité. Dans un effort vers une forme de démocratie théorique, le plus proche possible de la perfection, l'action nécessaire est de renforcer celui qui est trop empêtré. Ce qui est urgent pour la France, ce n'est pas, pour l'instant, la poursuite de l'expérimentation d'un système "idéel" mais bien complexe d'existence démocratique.

L'ACTUALITÉ

Un point de vue intelligent

En résumé, le député Erhard Regier trouve que le Québec est une "nuisance" au Canada. C'est un point de vue. J'en trouve un autre dans le Bulletin du Cercle Juif de langue française, et beaucoup plus intelligent.

La communauté juive ne peut rester indifférente et insensible à aucune atténuation de l'héritage culturel du Canada français. Si cela devait arriver, la pluralité culturelle du pays disparaîtrait et un produit culturel unitaire le remplacerait au détriment de toutes les cultures juives. Le but de la culture juive, c'est de maintenir l'intégrité de leur culture est le seul élément dans la vie canadienne qui protège les différentes aspirations culturelles et garantit leur vitalité. La communauté juive, qu'on le lui demande ou pas, doit s'allier à tous ceux qui luttent pour conserver le caractère bicultural et bilingue du Canada.

BLOCS-NOTES

Ils persistent

Voici assez longtemps que nous n'avions pas entendu parler des écoles de la Colombie. Mais c'était un cas où, évidemment, ne s'appliquait pas le vieil axiome: "Pas de nouvelles, bonnes nouvelles".

On sait que ce système fait des catholiques des citoyens de seconde zone. Contraints de payer pour le maintien des écoles dites publiques, ils sont en plus obligés, s'ils veulent avoir des institutions qui répondent aux exigences de leur conscience, de s'imposer pour la construction et le maintien de ces écoles un impôt supplémentaire.

Au Manitoba français

Au Manitoba français, comme dans tous les centres où les nôtres sont en minorité, il leur faut mener une active et constante campagne pour la défense de leurs intérêts propres.

Le programme du congrès, dont toutes les réunions se tiendront le soir, les congressistes faisant partie de l'Association générale des commissaires de la province, qui siègera concurrentiellement, est d'ordre très pratique. On y discutera, entre autres, des associations de parents et d'instituteurs et des résolutions qui devront être présentées à la Manitoba School Trustees Association.

Rayons et ombres

C'est une page de lecture pénible que celle-ci, mais dont il est tout de même utile de prendre connaissance. Peut-être sa reproduction suscitera-t-elle de nouvelles énergies?

Depuis treize années qu'il existe, l'Ami du Peuple a connu une vie pour le moins orageuse. Oh! nous ne nous en plaignons pas, loin de là! Cette vie nous l'avons choisie librement — et si nous avions à recommencer, nous suivrions le même chemin. C'est une vie qui ne paye pas beaucoup d'apparence, soit! Mais un journal qui entend demeurer indépendant n'en connaît point d'autre. A l'aveuglement sous toutes ses formes, nous avons préféré la liberté. Et malgré tout, l'Ami du Peuple a vécu; il a même fait des progrès sensibles. Aujourd'hui, nous croyons voir le jour où l'Ami du Peuple paraîtra deux fois par semaine. Pour tout dire en deux mots... c'est notre projet pour l'an nouveau.

La presse franco-ontarienne

Il semble qu'un vent favorable souffle dans les voiles de la presse franco-ontarienne, encore qu'elle soit relativement peu nombreuse encore.

— Nous souhaitons que les familles canadiennes-françaises se fassent un devoir de recevoir un journal français. Que ce ne soit pas le nôtre, nous ne leur en tiendrons pas rigueur, mais qu'au moins elles aient la fierté élémentaire de s'abonner à un journal français. Essayez d'imaginer une

CANDIDE.

Institut Pie XI

Loisirs et principes chrétiens

10-15 janvier—1955 Divers sons de cloche... Me Damien Jasmin

La note juste... Mgr Laurent Morin, p.a., v.g.

Loisirs d'enfants... M. Yves Mongeau, ptre

17-22 janvier... M. René Bélisle

24-29 janvier... M. Claude Collin, ptre

Loisirs de jeunes gens... M. René Bélisle

31 janvier — 5 février... M. René Bélisle

Forces neuves... M. René Bélisle

Forces à développer... M. René Bélisle

14-19 février... M. René Bélisle

Forces d'aimer... M. René Bélisle

Forces de force... M. René Bélisle

Loisirs de jeunes filles... M. René Bélisle

19 février... M. René Bélisle

21-26 février... M. René Bélisle

28 février — 5 mars... M. René Bélisle

7-12 mars... M. René Bélisle

21-26 mars... M. René Bélisle

28 mars — 4 avril... M. René Bélisle

La cité du bonheur... M. René Bélisle

14-19 mars... M. René Bélisle

21-26 mars... M. René Bélisle

28 mars — 4 avril... M. René Bélisle

La cité du bonheur... M. René Bélisle

14-19 mars... M. René Bélisle

21-26 mars... M. René Bélisle

28 mars — 4 avril... M. René Bélisle

La cité du bonheur... M. René Bélisle

14-19 mars... M. René Bélisle

21-26 mars... M. René Bélisle

28 mars — 4 avril... M. René Bélisle

La cité du bonheur... M. René Bélisle

14-19 mars... M. René Bélisle

21-26 mars... M. René Bélisle

28 mars — 4 avril... M. René Bélisle

La cité du bonheur... M. René Bélisle

CARNET MONDAIN

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

La Société d'étude et de conférences reprendra ses réunions hebdomadaires mardi, le 18 janvier.

DINER A L'HOTEL QUEEN'S

Le "Desk and Derrick Club", groupement féminin de l'industrie pétrolière à Montréal, se réunira à l'occasion de son dîner mensuel, à l'Hotel Queen's mercredi, le 19 janvier.

ACADEMIE MARGUERITE-BOURGEOYS

La partie de cartes annuelle de l'Académie Notre-Dame du Sacré-Coeur aura lieu samedi le 22 janvier.

PARTIE DE CARTES A LA C.N.D. DE JOLIETTE

Grande partie de cartes sous la présidence de S. E. Mgr J.-A. Papiéau, organisée par les Amicales du pensionnat et de l'Ecole normale, à la C.N.D., jeudi le 20 janvier.

BAL DE THEMIS

Samedi soir le 20 janvier, les Disciples de Themis donneront leur bal annuel à la salle Sheraton de l'Hotel Mont-Royal.

Mlle Jeannette Dalpé et M. Marcel Boisvert à l'Ecole des Parents

Lundi et mardi, deux des comités de l'Ecole des Parents tiendront leurs séances d'études à l'Auditorium de l'Hotel-Dieu.

Mme François D'Alverny aux conférences de l'Accueil de Ville-Marie

L'Accueil de Ville-Marie présentera lundi soir prochain, le 17 janvier, à la Salle St-Louis, sa conférence mensuelle sous les auspices du Cercle international Sainte-Marie.

Les mots croisés du "Devoir"

Deux très beaux films en couleurs accompagneront cette conférence, qui sera présidée par M. Jules Bazin.

HORIZONTELEMENT

1—Qui abaisse la température. 2—Abandonnera le célibat. 3—Métal précieux.

VERTICALEMENT

1—Veulent amener des modifications. 2—Faire ouvrir. 3—A fait du tort.

Quand le trousseau de mariée devient un embarras...

La chroniqueuse de la Canadian Press soulignait, en quelques mots, l'autre jour, la nécessité pour les fiancées de Noël qui se marieront très probablement au printemps prochain ou à l'été, de commencer ou de compléter leur trousseau personnel et de maison.

telle, mais enfin, pourquoi abuse-t-on ainsi de la confiance des jeunes filles dans les courtiers? On donne encore la même liste aujourd'hui. J'en ai vu une hier. C'est un peu ce qui m'a donné l'idée de vous écrire.

Quand vient cette réponse j'avais 18 ans et je travaillais. Chaque semaine, une partie de ma paye passait à acheter des nappes, des draps, des serviettes, etc. A 30 ans quand je me suis mariée, je comptais le trousseau et ma garde-robe: tailleurs, manteaux et robes de la taille de 18 ans.

Voilà. On ne peut pas dire que ce n'est pas la voix de l'expérience qui parle... Seulement il y a à prévoir et à prévoir... C'est très bien de se préoccuper de la préparation matérielle d'un éventuel mariage mais la prudence et la logique doivent toujours être de service.

TELEVISION

SAMEDI, 15 JANVIER

10.00—Musique. 11.00—Concert pour la jeunesse. 12.00—Mise. 1.30—Musique. 2.30—Tic Tac Toc.

DIMANCHE, 16 JANVIER

10.00—Musique. 11.00—Concert pour la jeunesse. 12.00—Mise. 1.30—Musique. 2.30—Tic Tac Toc.

RADIO

SAMEDI, 15 JANVIER

1.00 P.M. CJMS-Pierre Valcour. 2.00 P.M. CFBP-Piano. 3.00 P.M. CFBP-News et Weather.

SOIREE

7.45 P.M. CFBP-Musique. 8.00 P.M. CFBP-Concert Populaire. 8.30 P.M. CFBP-Hits de l'été.

DIMANCHE, 16 JANVIER

1.00 A.M. CKAC-Messe à l'oratoire. 1.45 P.M. CKAC-Lombardo. 2.00 P.M. CKAC-Echo d'outre-mer.

LES ACTIVITES FEMINIINES

Dimanche de l'infirmière

Le dimanche de l'infirmière aura lieu à l'Hôpital Général de la Miséricorde, rue St-Hubert, le 16 janvier, à 9 h. La messe sera suivie du petit déjeuner et comme à l'ordinaire, l'aumônier de l'Association des Infirmières Catholiques de Montréal, le R. P. Wilfrid Nadeau, s.j., donnera une conférence.

Récollecion à Béthanie

A Béthanie, 120 est rue Laurier, dimanche le 16 janvier, aura lieu la récollecion des anciennes retraitantes. Dames et demoiselles sont cordialement invitées.

Cours gratuits de couture et cuisine

Le Centre Social du Bon Conseil, de la paroisse Notre-Dame, 920 rue Cheminville, invite les dames et les jeunes filles à deux nouvelles séries de cours gratuits de couture et de cuisine.

Centre social Ste-Brigide

Une nouvelle série de cours de couture commencera au Centre Social Ste-Brigide, 1589 rue Maisonneuve, le 31 janvier, pour se terminer le 21 avril.

Cours publics

Les cours du soir reprendront à l'Institut Familial et Social, 1215 est, boul. Saint-Joseph, lundi le 17 janvier à 7 h 30 du soir.

Partie de cartes

Lundi le 17 janvier, à 2 h., à la salle des Franciscaines Missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, aura lieu la partie de cartes du Cercle Missionnaire Liturgique "Marie, Reine des Missions", au bénéfice des chapelles des Missions lointaines.

HOPITAL MICHAUD DRUMMONDVILLE. BEAUTÉ... CHARMÉ... TULIPE NOIRE de CHENARD.

Jeunes gens et jeunes filles LE SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE. Grand ralliement à Notre-Dame DIMANCHE, le 16 janvier, à 10.45 heures a.m.

HOPITAL MICHAUD DRUMMONDVILLE. BUVEZ AUX REPAS LITHINÉS DU DR GUSTIN. PETILLANTE, ALCALINE, DIGESTIVE.

Mme François D'Alverny aux conférences de l'Accueil de Ville-Marie. Les mots croisés du "Devoir".

Centre social Ste-Brigide. Cours gratuits de couture et cuisine. Cours publics.

LES ACTIVITES FEMINIINES. Dimanche de l'infirmière. Récollecion à Béthanie. Cours gratuits de couture et cuisine. Centre social Ste-Brigide. Cours publics. Partie de cartes.

TELEVISION. SAMEDI, 15 JANVIER. DIMANCHE, 16 JANVIER. SOIREE.

EMILIO AU CADRAN. Les secrets de la Vie avec Henri Poulin. Dr Claudine de Jean Desprez. L'Aube du Bonheur de Jean Desprez. Le Calvaire d'une Veuve d'Arthur LeFebvre.

Montherlant au T.N.P.

par Louis-Marcel RAYMOND

C'est la première fois qu'une oeuvre de Montherlant est présentée à Montréal et, au même moment, où, à Paris, sa dernière pièce, *Port-Royal*, remporte un succès considérable.

Je ne puis m'empêcher de retrouver devant *Le Maître de Santiago* cette même impression de froidure que j'avais ressentis en voyant *La Reine morte* il y a quelques années, mais je corrige un peu. C'est une froideur qui brûle. C'est la perfection de l'objet fabriqué qui laisse cette froideur impression. Les sentiments agités sont extrêmes et même excessifs : la lave est refroidie.

L'intrigue est des plus simples. Nous sommes en Espagne, en 1519. Un chevalier d'un des grands ordres espagnols tout à sa vie intérieure refuse les compromissions qui font la vie courante. L'ordre est décliné ou presque, mais il y croit encore; parfaitement ruiné, il a une fille. On lui propose au Nouveau-Monde un poste qui l'enrichirait en quelques mois

et lui permettrait de marier sa fille et de la rendre heureuse. Il refuse, décide d'entrer au couvent et y entraîne sa fille.

L'oeuvre admirablement écrite, est éminemment statique. On n'y trouve, pour parler comme Racine, ni meurtres, ni reconnaissances, monnaie courante du théâtre. Les trois actes ne vivent que des seuls mouvements, ou plutôt des seuls reculs du coeur. Le deuxième acte, particulièrement beau, a été bien joué, jeudi soir. Le premier, surtout la réunion des chevaliers, n'est pas suffisamment coordonné. Quant à la toute dernière scène, bien exécutée (celle du double renoncement), personnellement, je la trouve d'une exaltation intolérable.

Nous étions plusieurs à entretenir les plus grandes craintes devant le choix de Jean Dalmain pour le rôle si difficile du chevalier rigoriste. Tou-

tes nos appréhensions se sont vite évanouies dès son apparition en scène, costume et tête à la Grecque. Il a la hauteur, cet orgueil qui ne veut pas dire son nom, cette attitude "en deça du christianisme" qui caractérisent Don Alvaro. Il n'a qu'à chercher à éviter un peu de précipitation à la fin de certaines longues répliques.

A côté de lui, Françoise Faucher joue, avec beaucoup de tact et d'émotion, le rôle de la fille sacrifiée. Sur Henri Norbert, on peut toujours compter. Qu'il bredouille ou hésite, il n'en demeure pas moins un pilier important dans une pièce de théâtre comme celle-ci. Son métier lui permet de soutenir le second acte, tout en conversation.



FRANCOISE FAUCHER, qui interprète le rôle de Mariana dans "Le Maître de Santiago".

Spectacles et Concerts

10 au 16 janvier: Blackstone, magicien, au Her Majesty's.
 11 au 13 janvier: "Le Maître de Santiago", au TNM.
 16 janvier (matinée et soirée): Anna Russell, soprano, au Her Majesty's.
 17 janvier: Concert de la classe d'opéra, au Conservatoire.
 20 janvier au 3 février: "L'auvergne du cheval blanc", aux Variétés Lyriques.
 21 et 22 janvier: "Le Bal Masqué", de Verdi, à l'Opéra Guild (Her Majesty's).
 24 janvier: Ross Pratt, pianiste, au Ritz-Carlton.
 30 janvier: "Sunshine Town", comédie musicale, au Her Majesty's.
 31 janvier: Yma Sumac, au Her Majesty's.
 Du 31 janvier au 4 février: Escudero et sa troupe de danseurs espagnols, au Her Majesty's.
 2 février: Gérard Souzay, baryton, au Ritz-Carlton.
 Du 7 février, pour deux semaines: "The Pajama Game", comédie musicale, au Her Majesty's.

La Vie musicale

par Jean Vallerand

INITIATIVE DU BOOK-OF-THE-MONTH CLUB

Le Book-of-the-Month-Club qui a donné à des centaines de milliers d'Américains le goût de la lecture par le plus ingénieux système de publicité littéraire jamais inventé vient de lancer il y a quelques mois une nouvelle initiative: celle du "disque du mois". Cette fois l'idée n'a pas été inventée par le Book-of-the-Month-Club, mais elle a cependant été perfectionnée. Au lieu de faire parvenir à ses membres un disque choisi parmi les meilleurs du mois, le Book-of-the-Month fait graver un enregistrement spécial et qu'il n'est donc pas possible de trouver dans le commerce. Mais ce n'est pas tout: chaque disque, en plus de l'oeuvre, comporte une analyse détaillée. La nouvelle initiative porte le titre de "Music-Appreciation-Record".

On s'abonne au "Disque du mois" selon la même procédure qu'au Book-of-the-Month. Chaque mois, la société envoie à ses membres un feuillet descriptif et critique du disque à venir avec une carte que le membre remplit et retourne s'il n'est pas intéressé à recevoir ce disque. S'il veut au contraire le recevoir, il n'a qu'à se tenir "peu à peu" et attendre: le disque lui arrive avec une facture qu'il acquitte ensuite par chèque ou mandat-poste. Au bout d'un certain nombre d'achats, le membre a droit à un disque-prime qui lui est envoyé gratuitement.

A titre de "promotion", le Book-of-the-Month Club a fait parvenir à tous ceux qui en ont fait la demande un enregistrement-critique de la Cinquième symphonie de Beethoven, exécutée par la Symphonie de Londres sous la direction de Norman Del Mar. L'analyse est faite par Thomas Scherman avec le concours d'un orchestre de musiciens américains constitué spécialement à cette fin. Il s'agit évidemment d'un disque à "haute-fidélité" la vogue de l'heure étant au "Hi-Fi".

Cette expression "Hi-Fi" nécessite des explications. On sait que l'échelle des fréquences sonores perceptibles à l'oreille s'étend en moyenne de 30 à 15.000 vibrations par seconde. Or, jusqu'à ces dernières années, la technique de l'enregistrement et celle de fabrication des phonographes ne permettaient pas à la reproduction par disque de "couvrir" une telle étendue, avec le résultat que les tim-

bres étaient pour la plupart défectueux. Le perfectionnement de la technique permet maintenant au disque de capter toute cette échelle de vibrations. En plus de conserver aux timbres leur authenticité physiologique, la technique permet au disque de reproduire assez fidèlement ce qui caractérise une exécution en direct: la perspective des plans sonores. Ce sont les résultats ainsi obtenus que l'on désigne par les termes "haute-fidélité" ou en argot des adeptes de cette nouvelle vogue "Hi-Fi", abréviation de "High-Fidelity".

Le disque-modèle offert par le Book-of-the-Month Club est remarquable du point de vue de la fidélité acoustique. Le hautbois et les violoncelles en particulier y retrouvent leurs véritables caractères et les étagement de plans sonores y sont parfaitement reproduits. L'exécution est quasi parfaite, à l'exception de deux ou trois vétilles et d'une franche défaillance: ces défauts sont plus que compensés par la satisfaction que l'on a à entendre un orchestre surmonter enfin les deux passages scabreux du premier mouvement où l'on a presque toujours l'impression que l'orchestre "s'est foutu dedans", et qui sont vraiment des erreurs d'orchestration de Beethoven. (Je fais allusion aux deux notes répétées par le basson et par la flûte soli; il y a indubitablement un trou à ces deux endroits de la partition.)

Les commentaires de Thomas Scherman sont d'une belle dignité et ne vont jamais s'égarer dans la

La gazette artistique

HORAIRE DES CINEMAS
 ST-DENIS: "Les amours finissent à l'aube", 12.00, 2.30, 5.55, "Fregola", 1.30, 5.00, 8.30.
 CINEMA DE PARIS: "Destinées", 10 h. 50, 1 h. 27, 4 h. 04, 6 h. 41, 9 h. 18.
 LA SCALA et LE CANADIEN: "Alcazar", 12 h. 25, 2 h. 37, 4 h. 51, 7 h. 05, 9 h. 20.
 PALACE: "Desirée", 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.
 CAPITOL: "Young at Heart", 10 h. 10, 12 h. 25, 2 h. 40, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 25.
 PRINCESS: "Track of the Cat", 10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 40.

Expositions
 Du 23 décembre au 13 janvier: Peintures à l'huile de Guy Michon, à l'Eschouria.
 Du 9 au 25 janvier: Peintures et dessins de John Stewart, au Arts Club, 2027, rue Victoria.
 Du 10 au 22 janvier: Peintures de Rowall Bowen, à la Galerie Anglo Lefort, 1504, rue Sherbrooke.

HER MAJESTY'S

CE SOIR A 8 H. 30
 Mat. samedi
 A LA SCENE
 EN PERSONNE
 LE PLUS GRAND MAGICIEEN QUE LE MONDE AIT CONNU

BLACKSTONE

1001 merveilles

BONS BILLETS ENCORE EN VENTE
 Soirée: 2.00, 1.50, 1.00
 Mat.: 1.50, 1.00, 0.75. Lesse inclus
 ENFANTS MOITIE PRIX
 TOUTES LES REPRESENTATIONS

Cinéma de Paris

BIJOU

Claudette COLBERT
 Michèle MORGAN
 Martine CAROL

Destinées

Trois visages de femmes que vous n'oublierez jamais!

Au Ciné-Rire

On a lit avec justesse que seul un Français sait se moquer avec esprit d'un Américain; nous aurons une merveilleuse occasion de le constater au programme-ouverture du Cinéma du Rire, dimanche prochain le 16 janvier alors qu'on nous présentera "L'Ennemi Public No 1" et "Les Aventures des Pieds Nickelés".

La première comédie est l'une des meilleures de Fernandel; tournée à New-York, où nous y retrouvons des images de grattés très originales, le scénario est amusant et comporte un bon nombre de gags.

"Les Aventures des Pieds Nickelés" est une autre parodie d'une histoire de gangsters. La bande en question se trouve aux prises d'une part, avec des policiers grotesques, et d'autre part, avec de vrais malfaiteurs.

M. Guy Hoffmann, fera les comrout à 2, 5 et 8 hres; les propositions de ces films qui passent de notre brillant comédien ajouteront encore à la bonne humeur des spectateurs. (Communiqué.)

"Ali Baba" à l'université ce soir

"Ali-Baba" avec Fernandel est le dernier film du grand réalisateur français Jacques Becker. Il sera présenté en première mondiale à l'Université de Montréal, samedi soir le 15 janvier.

Lors de sa sortie parisienne, il y a quelques jours, le critique Jean de Baroncelli écrivait dans le journal "Le Monde" du 30 décembre dernier: "Ali-Baba est un des films français les mieux mis en scène que j'aie vus cette année. Il abonde en détails exquis, en notations savoureuses. C'est du travail au petit point... Ali-Baba, vous le savez déjà, c'est Fernandel. Il est simple, drôle, touchant; bref, tel que nous le retrouvons chaque fois qu'il est dirigé par un metteur en scène assez énergique pour le maintenir sur les chemins de la sobriété".

Voilà qui promet beaucoup aux spectateurs qui se rendront, samedi soir, le 15 janvier à 8 h. 30, à l'Auditorium de l'Université de Montréal. Ces films en première seront présentés, grâce à la compagnie Ciné-France, par la société Artistique des étudiants de l'Université. Service d'autobus. Sièges non réservés. (Communiqué.)

EN PRIMEUR AU CANADA

Grand Gala sous le Haut Patronage de la Société Artistique de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal

Ciné-France présente samedi, le 15 janvier 1955 à 8 h. 30 p.m. à l'Auditorium de l'Université le dernier chef-d'oeuvre de Jacques Becker

"ALI BABA"

en Technicolor avec Fernandel et Samia Gamal
 Scénario de Cesare Zavattini
 Comme complément: "Le Naufrage Volontaire"

Prix d'admission: 75c. — Etudiants: 50c
 Service d'autobus de Bellingham à partir de 7 h. 45 p.m.

CELA NE S'EST JAMAIS VU DANS UN THEATRE

3 SPECTACLES AUJOURD'HUI!
 2h., 5h., 8h.40 p.m.

THIS IS CINERAMA

procédé TECHNICOLOR

SIGNEZ AVENUE 8-7102
 RESERVEZ VOS SIEGES MAINTENANT AU THEATRE OU PAR LA POSTE! Mat., lundi au vend., 2h. \$1.75 à \$1.20. Mat. du sam. et du dim. \$2.00 à \$1.50. Sam. et Dim., Guichet ouvert 5h. p.m., \$2.40 à \$1.75. Tous les soirs tous les jours 10h. a.m. à 9h. p.m. compris. (Dim. midi à 9h. p.m.)

IMPERIAL

1430 rue Bleury, Montréal

LE FOYER CANADIEN EXCLUSIF DE CINERAMA

Eloi de Grandmont et André Roche présentent en collaboration avec COMPAGNIE FRANCE-FILM

le Théâtre de Paris

Direction artistique: ANDRE CLAVE

DU 28 JANVIER AU 10 FEVRIER
 Alexandre RIGNAULT dans "Le Capitaine Smith"
 Comédie-bouffe de Jean Blanchon — avec Anne CARRERE

DU 11 AU 24 FEVRIER
 Marthe MERCADIER et Suzanne DANTES dans "Le Don d'Adèle"
 comédie de P. Barillet et J.-P. Grédy

DU 25 FEVRIER AU 10 MARS
 Alina CUNY et Lila KEDROVA dans "L'île des Chèvres"
 d'Ugo Betti — Adaptation de Maurice Clavel

DU 11 AU 24 MARS
 Claude DAUPHIN dans "Une Grande Fille toute simple"
 Comédie d'André Roussin

DU 25 MARS AU 7 AVRIL
 Jean CHEVRIER dans "Un Nommé Judas"
 de C.-A. Puzet et P. Bost

Maquettes et costumes: Francine GAILLARD-RISLER et Michel AMBROGI
 Décors: Marcel SALETTE

Abonnement aux 5 spectacles: \$12.50
 COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Abonnez-vous dès maintenant et soyez assuré du même fauteuil pour les 5 spectacles

ARCADE 1563 est, rue Ste-Catherine
 Téléphone: FALKirk 1104

A partir de DIMANCHE EN MEME TEMPS QU'A PARIS

Sur écran géant à: **LA SCALA**

L'aventure de FERNANDEL depuis si longtemps attendue EN TECHNICOLOR

ALI-BABA ET LES 40 VOLEURS

Toute la magie et la richesse fabuleuse de l'Orient. Les extraordinaires aventures d'ALI BABA qui passionneront tous les spectateurs, dans un TECHNICOLOR semptueux et le plus dispendieux, réunissant

FERNANDEL
 et la danseuse la plus admirée au monde
SAMIA GAMAL

EN DOUBLE PROGRAMME
 "LE NAUFRAGE VOLONTAIRE" en couleurs
 L'exploit extraordinaire du célèbre Docteur BOMBARD

VOILETS CLOS

ALOUETTE

Jérôme d'Amour

DARRIEUX
 Rollano BRAZZI

CINEMASCOPE

JUDY GARLAND
"A Star is Born"
 JAMES MASON
 JACK CARSON-CHARLES BICKFORD
 EN TECHNICOLOR
 A L'AFFICHE

CINEMASCOPE WITH STEREOPHONIC SOUND!

Desirée

MARLON BRANDO · JEAN SIMMONS
 MERLE OBERON · MICHAEL RENNIE
 SEM. PALACE

BORIS DAY AND FRANK SINATRA

Young at Heart

J. BOYNG (EIL) · MARJORIE DRETTI · HAZEL
 EN COULEURS
 CAPITOL A L'AFFICHE

WARNER BROS. PRESENTS

ROBERT MITCHUM
 TERESA WRIGHT
Track of the Cat

PRINCESS A L'AFFICHE

THE OUTLAW'S DAUGHTER

WILLIAMS · RYAN · DAVIS
 ORPHEUM

NOUVELLE REVUE

"AU BEU QUI RIT"

A partir du 19 janvier

MOULIN-ROUGE PL. 0194

INAUGURE SA SAISON DEMAIN

à 2-5-8 HRES

"L'ENNEMI PUBLIC No 1"

"LE TRESOR DES PIEDS NICKELÉS"

TROIS HEURES DE DETENTE

SALLE DU GESU

1200 rue BLEURY (POUR ADULTES SEULEMENT)

UN. 1-1324

La recherche du pétrole en Saskatchewan est grandement profitable à son économie

POINS FINANCIERS

Les acheteurs paraissent plus encouragés, en fin de semaine, sur la Bourse de Londres. Il en était de même sur la Bourse de Paris et à New-York, ce qui n'a pas été sans contribuer à l'affermissement des Bourses de Montréal et de Toronto. Le blé clôturait irrégulièrement à Chicago, de même que les grains grossiers à Winnipeg.

En dépit de l'affermissement de bien des stocks, cette semaine, Wall Street est passablement à l'allure erratique, par moments. Une pause est à désirer, d'autant plus que plus les valeurs boursières, canadiennes comme américaines, monteront, plus la réaction sera accentuée lorsqu'elles auront atteint le point jugé culminant. On ne se repentira pas, alors, d'avoir pris ses profits.

L'actif de Pathfinder Petroleum est actuellement évalué à \$7,310,000 et le revenu de l'entreprise dépasserait les \$500,000 par année.

Dominion Securities Corp. Limited anticipe que les recettes de Canadian Oil Companies Limited accuseront une hausse substantielle pour 1954 par rapport à 1953 alors que les profits après toutes charges avaient été équivalents à \$1.06 par action, et elle croit, même, que les profits de cette dernière entreprise, au cours de ces derniers temps, augureraient bien pour son avenir.

MacMillan & Bloedel Limited est en train d'ériger un moulin à papier d'une capacité de 300 tonnes par jour, par suite de la mise en exécution de son programme d'expansion de \$30,000,000.

On annonce à la Bourse Canadienne que l'assemblée générale spéciale des actionnaires de Klondike-Keno Mines Limited se tiendra le 7 février 1955. On mettra à l'étude le changement de raison sociale de la compagnie, qui de-

Rapport hebdomadaire sur nos deux marchés locaux à bestiaux

ARRIVAGES — Bovins 2400; veaux 2050; porcs 1900; agneaux et moutons 195.

SOMMAIRE — Les prix des bovins étaient stables jusqu'à \$1.00 de moins. Les veaux étaient stables. Les porcs valaient \$2.50 de moins tandis que les agneaux et moutons demeuraient stables.

BOVINS — Les arrivages de bovins se chiffraient à 2400 têtes, ce qui est 450 de plus que la semaine dernière. Il y avait 365 bovins d'Ouest, la plupart des bovillons moyens et bons, inclus dans les offres et près de 1000 sujets venant de l'Est de l'Ontario.

Le pourcentage de bovillons offerts se chiffrait à un peu plus de 20% tandis que les vaches formaient surtout la balance des offres.

A l'ouverture, les transactions étaient faibles et les prix stables mais devinrent lents vers le milieu de la semaine et les prix fléchirent jusqu'à .50 cents en certains cas. Le plus grand nombre de vaches offertes en vente cette semaine a été le principal facteur qui a contribué à la baisse, allant de 30 cents à \$1.00, enregistrée sur cette classe. Les taureaux et les taureaux très peu nombreux se vendaient à des prix stables allant jusqu'à .50 cents plus cher.

BOUVILLONS ET TAUREUX — Des bovillons mélangés bons et choix ont rapporté de \$20.50 à \$21.00, bons \$19.50 à \$20.00, moyens \$17.00 à \$19.50, communs \$8.00 à \$17.00. Les taureaux moyens se vendaient de \$13.00 à \$15.00 pour celles de qualité moyenne, quelques-unes de meilleure qualité jusqu'à \$16.00, les communs \$8.00 à \$12.50.

VACHES — Les bonnes vaches (type à boucherie) valaient de \$11 à \$12, quelques-unes \$12.50, bonnes (type laitier) \$10.00 à \$11, moyennes \$9 à \$10, communs \$8 à \$9 très communs \$6 à \$8.

TAUREAUX — Les taureaux se vendaient à des prix stables, allant jusqu'à 50 cents de plus. Les bons rapportaient de \$12 à \$13, quelques-uns jusqu'à \$13.50, communs et moyens \$9 à \$11.50.

VEAUX — Veaux offerts 2,050, ce qui est environ 300 têtes de plus que la semaine précédente. Les veaux étaient en bonne demande et rapportaient des prix stables. Les veaux de lait bons et choix se vendaient \$23 à \$25, communs et moyens \$14 à \$23. Les veaux d'herbe valaient de \$12 à \$13 veaux d'un an \$8 à \$11.

PORCS — Total des porcs, 1,900 têtes. Les porcs se vendaient \$2.50 de moins, ceux de la catégorie A à \$27.50, catégorie B1 \$26.50, un petit lot rapporté \$23 pour les A, \$27 pour les B1. Les truies valaient \$15.00 de moins, soit \$18.50, quelques-unes furent vendues à \$19.50.

AGNEAUX ET MOUTONS — Les agneaux et moutons se chiffraient à 195 têtes. Les agneaux offerts se composaient surtout de béliers de qualité commune et moyenne, qui se vendaient pour la plupart à \$17 les 100 livres. Les moutons étaient stables et ceux de bonne qualité allaient de \$9 à \$13, communs \$8 à \$9.

Conférence à l'Ass. des Femmes d'Affaires

Le mercredi soir, 19 janvier, l'Association des femmes d'affaires de Montréal, a comme conférencière et invitée d'honneur Mme Françoise Gaudet-Smet, qui parlera de l'âme marocaine. Elle sera accompagnée de Mme Suzanne Paquette-Goyette, assistante-directrice du Conservatoire Lassalle, qui, avec ses élèves, présentera un sketch et des poèmes de littérature arabe contemporaine.

Librée entre, 8 h. 30, 853 est, rue Sherbrooke.

A noter...
La Bourse Canadienne a été avisée que New Thurbos Mines Ltd a conclu avec Alator Corporation Ltd, le 10 janvier courant, une entente selon laquelle Alator a levé et acquis 200,000 actions de capital à 55 cts. En retour, Alator a obtenu en exclusivité les options suivantes: 100,000 actions à 75 cts, échéant le 10 avril 1955; 100,000 à \$1.00, le 10 juillet; 100,000 à \$1.25, le 10 octobre; 100,000 à \$1.50, le 10 janvier 1956; 100,000 à \$1.75, payable le 10 avril 1956. Il y a 550,000 actions au trésor de la compagnie et 3,950,000 en circulation.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire ou privilégiée: Crown Cork 50; Mount Royal Rice 30; Ont. Steel 25; priv 1 1/2%; Reitmans 10.

Les entreprises corporatives suivantes paieront aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes qui suivent: Bell Tel 50; Consolidated 11; B. C. Power 25; Can. Vickers 37 1/2; Dofasco pr 1 1/2%; Inv Walker 37 1/2; priv 7/8; H. Walker 75; Int Power 60; Estabrooks pr 25; priv 1 1/2%; Reitmans 10. National Steel Car 37 1/2; Super Pats 40; 1 1/2%; Journal Publishing 20 & 20.

Les 365,000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de \$2.80, d'Anglo-Scandinavian Investment Corporation of Canada seront négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne le lundi 17 janvier, dès l'ouverture. Le symbole de cette série sera "A N 5". Les 365,000 actions ordinaires sans valeur nominale d'Anglo-Norwegian Holdings Ltd seront retirées de la section officielle de la Bourse Canadienne aujourd'hui 14 janvier, à la clôture. Ces actions sont reliées à la suite d'une reorganisation de capital et d'un changement de raison sociale.

Le Change étranger
Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale
New-York, dollar .096 17/32
Angleterre, livre .2687
France, franc .002764
Belgique, franc .0193
Suisse, franc .2253
Hollande, florin .02548
Norvège, couronne .01353
Danemark, couronne .01400
Suède, couronne .01867
Tchécoslovaquie, corne .01341

Formation de la Brasserie Labatt Ltée Pour exploiter l'établissement de \$6,000,000, érigé à Ville LaSalle

London, Ont. — A l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la compagnie John Labatt Limited, le président, M. Hugh-F. Labatt, a annoncé la formation d'une filiale, La Brasserie Labatt Limited, pour posséder et exploiter la brasserie que la compagnie est à construire au coût de \$6,000,000 à Ville LaSalle, près de Montréal.

Le conseil d'administration a confié la direction de la filiale à M. W. L. Shortreed, qui était secrétaire de la compagnie mère depuis 1949 et qui occupait le poste de directeur général adjoint depuis 1951. M. Shortreed démissionnera à Montréal l'automne prochain pour y assumer ses nouvelles fonctions.

Nominations
M. K.-D. McNamara, de London, a été nommé directeur de l'usine et M. M. Kirkwood, de Montréal, directeur général des ventes. Monsieur Kirkwood est actuellement gérant de la succursale du Québec de la compagnie.

M. A.-S. Graydon, directeur des ventes d'exportation, qui est revenu au service de la compagnie après avoir reçu son diplôme d'avocat à l'université McGill en 1949, occupera le poste de secrétaire qu'abandonne M. Shortreed. M. J.-P. Labatt sera nommé adjoint du président et aura d'autres fonctions au service des ventes en Ontario et ailleurs.

En sujet de la filiale, M. Labatt a déclaré: "On est à constituer la plus forte organisation possible... pour assurer que la compagnie du Québec soit en mesure de concurrencer avec succès dans cet important marché."

Des détails supplémentaires au sujet de la nouvelle compagnie, dont les noms des administrateurs et des autres dirigeants, seront communiqués dans un avenir rapproché.

En rapport avec la construction elle-même, M. Labatt a déclaré aux actionnaires que les travaux sont "beaucoup plus avancés qu'on avait prévu". En dépit de la saison rigoureuse, dit-il, la bâtisse prend forme rapidement. On s'attend maintenant que la nouvelle brasserie commencera à produire dans la première partie du printemps de 1955.

Message présidentiel
Commentant les récents rapports à l'effet qu'il existe une capacité excédentaire de production dans l'industrie en son ensemble, M. Labatt a appuyé sur les assertions que contient le rapport annuel de la compagnie.

"Cette nouvelle brasserie, dit-il, va alléger la tâche de celle de London et Toronto et, ce faisant, répondra à la demande actuelle. De plus, elle réduira grandement les frais de transport et permettra ainsi de mettre en pleine valeur un débouché possible comparable à celui de l'Ontario."

M. Labatt a mentionné qu'à la suite du développement remarquable de la compagnie depuis la guerre, qui a atteint son apogée avec le programme d'expansion dans le Québec, on a décidé d'augmenter de six à huit le nombre de brasseries.

Bourse de N.-York
Fléchissement, suivi d'améliorations, hier, à Wall Street

New-York, (P.A.) — Le marché a fléchi hier au cours de la séance la plus lente depuis le 31 octobre dernier. Le virement ne fut que de 2,630,000 actions.

Le marché a débuté sur un ton mixte et a graduellement perdu du terrain dans l'après-midi. Il y eut une légère amélioration dans les prix avant la fermeture.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a perdu 80 cts pour fermer à \$152.50. Elle avait baissé de 30 cents la veille. La moyenne de la section industrielle a perdu \$1.10, celle des chemins de fer a reculé de 80 cents et celle des services publics a monté de 10 cents.

On a enregistré 59 sommets et deux bas pour 1954-55. La semaine a été américaine, les prix étaient mixtes et le virement fut de 1,120,000 actions.

Les valeurs canadiennes ont fléchi.

Denrées alimentaires
Montréal (P.C.) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère de l'Agriculture:
Oeufs: Caisse gratuite A-gros spécial 35 1/2; A-gros 35; A-moyen 32; A-poulette 30; B 30; C 23. Caisse reçue: 987.
Beurre: Prix de gros 61 1/2 à 61 1/2. Arrivages courants du Québec 61. Beurre de crème, première qualité et enveloppé 62 à 63. Boîtes reçues, aucune.
Fromage: Ontario blanc 30. Boîte 30 1/2. FAB fromagerie. Québec blanc 29 1/2, coloré 30. FAB Montréal. Prix de gros: Québec blanc 30 1/2, coloré 31. Boîtes reçues, aucune.
Pommes de terre numéro un: Ile-du-Prince-Edouard 2 10 à 2 25 les 75 livres; Québec nouvelles 1 65 à 1 75 les 75 livres; Nouveau-Brunswick nouvelles blanches, 1 90 à 2 00 les 75 livres.

The Sherwin-Williams Company of Canada, Ltd
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de Quarante-Cinq Cents (45c) par action, pour les trois mois se terminant le 30 novembre, 1954, ainsi qu'un dividende additionnel de Vingt-Cinq Cents (25c) par action, a été déclaré payable sur les actions ordinaires de la compagnie, sans valeur nominale ou au pair, le 7 février, 1955, aux actionnaires inscrits aux registres le 10ème jour de janvier, 1955.

Par Ordre du Conseil d'Administration.
P.-W. Hollingworth
Secrétaire-Tresorier.
Montréal, P.Q.
le 2 décembre, 1954.

Amélioration du crédit de Ville Jacques-Cartier

Selon une déclaration du Ministre des Affaires Municipales

Québec, 14. — Le ministre des Affaires municipales, l'hon. Yves Prévost, a déclaré, ces jours-ci, que le gouvernement de la province a contribué à établir le crédit de la ville de Jacques-Cartier, dans le comté de Chambly, en se portant à l'aide de cette municipalité.

Par une loi votée en 1951, a-t-il expliqué, le gouvernement a garanti un emprunt de \$5 millions qui a aidé la ville à commencer l'établissement de ses services d'aqueduc et d'égout. Le gouvernement a remboursé le capital et les intérêts de cet emprunt. Actuellement, le montant remboursé s'élève à environ \$500,000.

Depuis lors, a ajouté le ministre, Jacques-Cartier a continué à organiser ses services et son crédit n'a fait que s'améliorer, si bien que la ville prévoit de pouvoir boucler son budget, en 1955. La situation va toujours en s'améliorant et les services publics, tels que ceux de la voirie, de la protection contre les incendies, s'organisent efficacement.

M. Prévost a donné ces explications pendant la reprise de l'étude de son budget et en réponse à des questions du député libéral de Verchères, M. Arthur Dupré.

Bourse de Montréal

L'irrégularité fait place à un ton soutenu

Montréal, (P.C.) — Les prix étaient en hausse à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, à la suite d'une séance active.

Les titres industriels divers, les papeteries et les services publics ont avancé, tandis que les distilleries et les métaux majeurs accusaient de légers gains. Le reste du marché industriel était généralement stationnaire. Les titres miniers étaient en hausse et les pétroles de l'ouest étaient mixtes.

Des 276 émissions transigées, 91 ont monté, 71 ont baissé et 114 étaient stationnaires. En un ensemble, 18 nouveaux sommets et 1 nouveau bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les services publics ont monté de .05 à .075, les services publics ont monté de .2 à .119, les industriels de .9 à 247.6, les papeteries ont monté de 11.55 à 1189.31 et les mines d'or ont monté de .29 à 70.28.

Carottes: Marché inchangé, 1.00 pour 50 livres.
Choux: 1.50-1.75 pour 50 livres, choux chinois 1.00 la douzaine.
Laitue: 2.00 pour deux douzaines.
Menthe: 1.00 la douzaine de paquets.
Navets: 75-1.00 pour 50 livres.
Oignons: Jaunes ou rouges, 1.75-2.00 pour 50 livres.
Panais: 1.50-2.00 le minot.
Persil, sauge et sarriette: 40 cents la douzaine de paquets.
Poivrons: Gros, 75, moyens 50, petits 25 le douzaine de paquets.
Salsifis: 1.00 la douzaine de paquets.
Tomates: De serre, 2.00 pour 10 livres.
Y. et G. B. T. V. 7 V. SH SH SH S

Bourse de New-York
(Suite de la page 9)

Nor. American	28 1/2	28
Nor. Pac. 4 1/2	28 1/2	28
Ohio Edison	66	67 1/2
Ontario	67 1/2	68 1/2
Ontario 3 1/2	101	101
Pac. Gas et El	45 1/2	45 1/2
Parsons	37 1/2	37 1/2
Penn. R.R.	23 1/2	23 1/2
Penn. R.R.	19 1/2	18 1/2
Procter et Gam	95 1/2	94 1/2
Pullman Inc	85 1/2	87
Republic Steel	78 1/2	78 1/2
Republic Steel	79 1/2	79 1/2
Reynolds Tob	41 1/2	41 1/2
Shawmut Metals	15 1/2	15 1/2
Schlumberger	25 1/2	25 1/2
Schlumberger	79 1/2	78 1/2
Shell Oil Co	60	59 1/2
Shimco Oil	41 1/2	41 1/2
Smith A O	51 1/2	51 1/2
Smith A O	51 1/2	51 1/2
Southern	19 1/2	19 1/2
Southern	76 1/2	75 1/2
Southern	42 1/2	42 1/2
St. Paul	39 1/2	39 1/2
St. Paul	76 1/2	75 1/2
St. Paul	40	40
Stand Oil N J	109 1/2	109 1/2
Standard Oil	43 1/2	42 1/2
Standard Oil	15 1/2	14 1/2
Texas Corp	83 1/2	85 1/2
Texas Oil	44 1/2	40 1/2
Union Carbide	84 1/2	83 1/2
Union Carbide	31 1/2	30 1/2
Union Carbide	71 1/2	70 1/2
Union Carbide	84 1/2	83 1/2
Union Carbide	53 1/2	55
Union Carbide	145 1/2	143
Unit Corp	76 1/2	75 1/2
Unit Corp	64 1/2	64 1/2
Unit Corp	53 1/2	53 1/2
Unit Corp	33 1/2	33 1/2
Unit Corp	42 1/2	42 1/2
Unit Corp	14 1/2	14 1/2
Unit Corp	56 1/2	54 1/2
Unit Corp	71 1/2	70 1/2
Unit Corp	71 1/2	70 1/2
Unit Corp	51 1/2	51 1/2
Unit Corp	74 1/2	73 1/2
Unit Corp	74 1/2	73 1/2

ARMAND & FILLION
Comptables agréés
Edifice Transportation
132 o., rue St-Jacques, PL. 8476

ROLAND R. BEAUDRY
Comptable agréé
3999 est, Ontario AM. 6434

BEAULIEU & DUGRE
Comptables agréés
10 est, rue St-Jacques MA. 3344
168 rue Jacques Cartier 6-7041
ST-JACQUES

LORENZO BELANGER ET ASSOCIES
Comptables agréés
L. Belanger, C.A. J. Belanger, C.A.
H. Belanger, C.A. R. Beaudry, C.A.
J.-J. McMorris, C.A.
630 ouest, rue Dorchester, UN. 6-6591

BELANGER & DAHME
Comptables agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

CAMILLE BENOIT
Comptable agréé
2393, Boul. Rosemont RA. 1-9556

BERNIER & BERNIER
Comptables agréés
J. Lucien Bernier, C.A.
G. Roger Bernier, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques HA. 6474

PAUL E. BONNIER & CIE
Comptables agréés
132 ouest, rue St-Jacques PL. 2761

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR & CIE
Comptables agréés
AUL GONTHIER
associé à titre particulier

Encouragez nos annonceurs

Mines de potasse découvertes

Regina (P.C.) — Des trous, forés dans le vain espoir de découvrir de l'huile, ont contribué, néanmoins, à diversifier l'économie de la Saskatchewan.

Les compagnies de pétrole n'ont pas toujours prospecté en vain. Elles ont creusé quelque 1,100 puits productifs. Mais même aux endroits où il n'y avait pas une seule goutte d'huile, on a trouvé, en 1945, un gisement de 400 pieds de chlorure de sodium ou sel de table, et une couche de potasse de 11 pieds.

Actuellement, on extrait le chlorure de sodium en grandes quantités et les mines de potasse peuvent rivaliser en importance avec les mines d'uranium du grand nord.

Nouvelle industrie
La plus récente industrie née accidentellement de la recherche du pétrole se livre à la fabrication de la glace sèche, en exploitant un puits d'oxyde carbonique, dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

La où un puits avait été creusé et abandonné en 1951, la Gas-Loc Corporation (Canada) Ltd. est à l'origine d'une usine de \$250,000 à \$400,000. La glace sèche, fort employée dans la réfrigération, sera fabriquée par la Hydrocarbon et la solidification du gaz naturel.

Tout ceci a incité le ministre provincial des mines à suivre de près le forage de puits de pétrole. Les compagnies pétrolières sont priées d'envoyer aux laboratoires du ministère des échantillons de diverses couches de sol rencontrées. On compte trouver ainsi des gisements de phosphate et d'iode. Quant au gisement de potasse du sud de la Saskatchewan, il est le plus considérable de l'Amérique du Nord, selon les relevés des compagnies pétrolières.

COURS DE L'OR
Paris (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, était évalué hier, à 2,650 francs sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, était coté à 6,620 francs.

Londres (P.C.) — L'once d'or fin était évaluée hier en argent américain, sur le marché libre de l'or européen, à \$35.03 à l'achat et à \$35.06 à la vente. Le prix de l'once de Troyes de l'or à la bourse londonienne des lingots était de \$352.1-6 (251 chelins, 7 deniers).

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
L'INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC
— Établi en 1880 —
C.-D. Mellor, C. A., Sec. Administratif - 430, Edifice Canada Cement - Tél.: UN. 1-1891

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES
Comptables agréés
A.W. Archambault, C.A. A. Lafond, C.A.
D. Marchand, C.A. J. Hébert, C.A.
G. Girard, C.A.
159 ouest, rue Craig, UN. 1-1491

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
H. M. Carson, C.A. A. W. Gilmer, C.A.
G. P. Keppel, C.A.
Associés résidents
507 Place d'Armes PL. 9015
Montréal - Toronto
Hamilton - London
Regina - Calgary - Vancouver

MCDONALD, CURRIE & CO.
Comptables agréés
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint-Jean, Sherbrooke, Vancouver, Hamilton, Charlottetown, Edmonton, Rimouski.
Edifice Aldred, 507 Place d'Armes, Montréal MA. 8311

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques Nadeau, C.A., Albert Paquet, C.A.
G. Ouellet, C.A.
1290 St-Denis UN. 6-4881

PELOQUIN & HUNTER
Comptables agréés
Jean-G. Pelquin, C.A. T.G. Hunter, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 2783

RENE PROULX, B.A.C.A.
Comptable agréé
507 Place d'Armes, ch. 808
MONTREAL MA. 8351

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. P. Pare, C.A.
R. McInnis, C.A. F. Cron, C.A.
R. Dionne, C.A. L.-P. Rodrigue, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 8148

RUFIANE, LEBLANC & CIE
Comptables agréés
J. J. Rufiane, L.S.C.-C.A.
Fernand E. Leblanc, L.S.C.-C.A.
418, rue St-Sulpice PL. 2703

ROBERT ST-DENIS & CIE
Comptables agréés
6455 av. Christophe-Columb
(angle Beaubien) GR. 2797

GERARD LABELLE
Comptable agréé
3414, Avenue du Parc
Suite 309 UN. 6-0897

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavallee, C.A. R. Bedard, C.A.
L. Lavoie, C.A. J. Lyonnais, C.A.
Paul H. Dupuis, C.A. J. Messier, C.A.
Paul L. Nadeau, C.A. Emilie Fortin, C.A.
J. Gauthier, C.A. R. St-Onge, C.A.
Paul Nadeau, C.A. David Gauthier, C.A.
Maurice St-Onge, C.A. Robert Isaac, C.A.
Edifice Kent - 10 est, rue St-Jacques
MA. 7085 - MONTREAL
SHERBROOKE - TROIS-RIVIERES

ROGER GAUVIN & CIE
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Historic Gascon, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, UN. 6-1334

PAUL E. TRUDEL
Comptable agréé
Edifice Aldred AV. 8-8201

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
H. Lucien Viau, C.A. R. Bégin, C.A.
C. A. Dionne, C.A. J. Desrosiers, C.A.
Fernand Khoury, C.A.
159 ouest, rue Craig UN. 6-8648

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Cadellin, C.A.
4928 av. Verdun, Verdun, YO. 8642

<

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de N.Y.

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de N.Y.

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de N.Y.

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

Commission Royale d'Enquête sur l'Allegation d'Alienation Mentale comme Defense dans les Causes Criminelles

CITE DE MONTREAL

Expropriation de certains immeubles situés au sud de la rue de Méry, à l'est de la rue Ranger...

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Linton...

Provinces de Québec

Province de Québec District de Montréal No 364.938

Provinces de Québec

Province de Québec District de Montréal No 364.938

Provinces de Québec

Province de Québec District de Montréal No 364.938

Provinces de Québec

Province de Québec District de Montréal No 364.938

Provinces de Québec

Province de Québec District de Montréal No 364.938

Advertisement for 'Petites annonces du Devoir' (Small ads of the Devoir newspaper).

Advertisement for 'COUR SUPERIEURE' (Superior Court) listing legal services.

Advertisement for 'COUR SUPERIEURE' (Superior Court) listing legal services.

Advertisement for 'COUR SUPERIEURE' (Superior Court) listing legal services.

Les Rangers triomphent du Chicago

Frank Selke, le gérant général des Canadiens, a nié catégoriquement la nouvelle voulant que les Rangers lui aient offert Dean Prentice en échange pour l'ailier gauche Dickie Moore. Il n'a pas spécifié toutefois que Dickie Moore n'était pas sur le marché. Ce qui signifie apparemment que Moore pourrait fort bien passer à un autre club de la Ligue de hockey Nationale éventuellement si les Habitants obtiennent en retour du matériel de calibre. La direction du Tricolore n'est pas intéressée à se départir des services de Moore moyennant seulement une somme d'argent. Les joutes de hockey ne se gagnent pas avec des billets verts. Il faut des buts et ce sont les joueurs qui les comptent. Les Canadiens représentent sûrement la plus formidable équipe de l'heure dans le circuit Clarence Campbell, mais ils ne peuvent se payer le luxe de laisser partir un ailier gauche sans en obtenir un autre en retour. Dickie Moore a été un joueur irrégulier depuis le début de la course au championnat, cette saison, mais comme nous l'avons déjà souligné, les Rangers — exception faite de Danny Lewicki — n'alignent actuellement aucun ailier gauche supérieur à Moore. Et la direction des New-Yorkais commettrait une grave erreur en cédant son meilleur compteur, Lewicki, pour Dickie Moore.



La direction des Habitants a fait jusqu'ici plus que sa part pour venir en aide aux Black Hawks de Chicago. On peut être convaincu que Dickie Moore ne sera pas échangé au club de la Ville des Vents, d'autant plus que l'instructeur Frankie Edmonds ne pourrait offrir aux Canadiens un ailier gauche aussi bon que Moore. Les Bruins de Boston, aussi bien que les Red Wings de Detroit et les Maple Leafs de Toronto n'ont entamé aucune démarche pour acquérir le jeune Moore. Il faut donc en conclure que cet athlète du parc Extension demeure avec le Bleu Blanc Rouge. Puis, Dickie Moore n'a sûrement pas été intéressé d'aller s'expatrier à l'étranger pour gagner sa vie au hockey. Moore sait aujourd'hui ce que Frank Selke pense de lui comme joueur. Le fait que le gérant général du Tricolore ait déclaré que Moore est appelé à devenir un "grand acteur" plutôt qu'un "grand joueur de hockey" — laissant sous-entendre qu'il appartiendrait beaucoup plus à Hollywood que sur la patinoire du Forum — devrait le faire réfléchir. Cette déclaration de Frank Selke est en sorte une réprimande pour Dickie Moore. Et si ce dernier est le moins intelligent, il n'est pas sans savoir que sa situation avec les Canadiens est au mieux au stade de l'essai.

L'avenir chez les Rangers de New-York n'est pas beaucoup plus rose que celui du club Chicago. Et si les Black Hawks ont accepté la suggestion de Frank Selke, nous ne voyons aucune raison — sauf celle concernant le côté financier — pour que les Rangers s'y objectent. Tout au contraire, les Rangers devraient admettre que les bons joueurs de hockey ne s'achètent pas. Les étoiles ne sont pas à vendre. Il faut les découvrir puis les former. Frank Selke vient de donner un excellent moyen de les développer. Il pourrait fort bien s'en rendre compte. Car si jamais le hockey junior disparaît à cause d'une crise financière occasionnée par un manque d'intérêt chez l'amateur de hockey, l'avenir dans la Ligue Nationale sera alors en danger.

Si le plan soumis par Frank Selke senior pour développer de futures étoiles pour la Ligue Nationale est mis en exécution, le hockey junior disparaîtra, ce qui est une vogue sans pareille dans le Québec d'hiver prochain. Apparemment, tous les clubs dans le circuit Campbell — sauf les Rangers de New-York — consentiraient à appuyer financièrement une équipe junior dans la province de Québec. Les clubs de ce circuit seraient formés des meilleurs joueurs d'avenir — d'âge junior naturellement — appartenant aux clubs de la Ligue Nationale. L'idée de Selke est excellente. Non seulement le

hockey junior connaîtrait une grande popularité auprès des amateurs de hockey, surtout si on réussit à bien équilibrer chaque club, mais on ne tarderait pas à développer de nombreux joueurs susceptibles de graduer un jour dans la Ligue Nationale pour y figurer avantageusement.

Les Rangers de New-York ne sont aucunement intéressés dans le plan du gérant général des Canadiens, alors que les directeurs des autres équipes le sont. C'est le privilège de Frank Boucher, des Rangers, de penser qu'il est au sujet de la suggestion de Frank Selke, mais s'il y a aujourd'hui un club dans la Ligue de hockey Nationale qui pourrait améliorer son système de clubs-fermes, c'est le New-York. Aujourd'hui, les Rangers se lamentent qu'ils n'ont pas d'étoiles dans leur club. Muz Patrick, l'instructeur de l'équipe, l'a affirmé tout récemment en déclarant que les Canadiens alignaient au moins huit étoiles, alors que les Rangers n'en avaient aucune. Les New-Yorkais n'ont qu'à continuer à s'opposer au plan de Frank Selke pour ne pas découvrir d'étoiles. Pourtant, si les Rangers aspirent un jour à remporter le championnat dans la Ligue Nationale, ils se doivent de réorganiser, sans plus tarder, leur système de clubs-fermes et d'engager des recruteurs compétents qui connaissent la valeur d'un joueur de hockey.

Lutte serrée entre Viau et Lefebvre chez les compteurs

Jacques Viau et Yvon Lefebvre, des Sages, continuent de se livrer une chaude lutte pour le championnat des compteurs de la Ligue Depression. Viau domine encore, mais il ne possède qu'une avance d'un point sur son coéquipier.

Lors de la dernière joute disputée par les Sages, ces derniers ont réussi seulement un but, mais il fut compté par Lefebvre, tandis que Viau s'est mérité une assistance.

Lefebvre est le meilleur compteur de buts de la Ligue avec treize tandis que Viau a obtenu le plus grand nombre d'assistances, treize.

Gerry "Sinatra" Gravel, qui a beaucoup renforcé le Totem, a fait des progrès considérables étant monté en septième position chez les compteurs. Gerry a obtenu dix buts et quatre assistances depuis qu'il a fait ses débuts avec le Totem.

Buddy O'Connor s'est aussi approché des meneurs, ayant porté son total de points à dix-sept, soit seulement sept de moins que Viau.

Selon les statistiques compilées par Pierre Paquette, les Sages ont remporté neuf victoires, subi seulement une défaite et annulé deux fois depuis le début de la saison. Le club du Dr Yvan Dion possède ainsi une avance de dix points sur son plus proche rival, le Totem, qui occupe la deuxième position.

Lors du programme de lundi prochain, le Totem tentera de mettre fin à la poussée victorieuse des Sages. Ces deux clubs se rencontreront dans la première partie. Dans la deuxième joute, la troisième position sera en jeu alors que les Grads affronteront les Hobos.

Les meneurs sont :

CLASSEMENT	
SAGES	12 9 2 26 39 20
TOTEM	12 5 7 0 39 47 10
GRADS	12 3 6 3 37 39 9
HOBOS	11 4 4 32 49 19

GARDIENS DE BUTS

J. Beauchamp, Sages	10 19 0 1.9
J. Larivière, Subs.	4 12 0 3.1
J. Dufresne, Hobos	11 38 1 3.4
J.-P. Renaud, Totem	9 32 0 3.5
A. Mère, Grads	0 0 0 0.0

LES COMPTEURS

Jacques Viau, Sages	13 10 23
Yvon Lefebvre, Sages	13 10 23

Le club new-yorkais l'emporte par 6-2 sur les Black Hawks

Chicago, (AP). — Les Rangers de New-York ont écrasé, hier soir, les Black Hawks de Chicago au compte de 6-2.

Andy Bathgate a ouvert le pointage dans la sixième minute de jeu sur un bel effort individuel, dans la première période.

Lorne Worsley, le gardien de buts des Rangers, qui avait effectué 19 arrêts dans la première période, bloqua quatorze lancers dans la seconde période, où les visiteurs conservèrent leur avance d'un but. Chrystal compta d'abord avec l'aide de Edgard Laprade. Puis, dans les dernières minutes de jeu, Sullivan déjoua Worsley sur des passes de Watson et Eddie Litzemberger.

Première période

1—New-York: Bathgate	5.33
Punitions: Bathgate 2.03, McCormack 4.43, Chrystal 10.44, Mickoski 19.32.	

Deuxième période

2—New-York: Chrystal	12.16
(Laprade)	
3—Chicago: Sullivan	18.38
(Watson, Litzemberger)	
Punitions: Guidolin 3.20, Mortson 5.37, Stanley 11.54, Evans 16.18, Mortson 19.50.	

Troisième période

4—Chicago: Watson	2.33
(Sullivan)	
5—New-York: Laprade	8.32
(Popen, Chrystal)	
6—New-York: Ronty	12.31
7—New-York: Lewicki	17.30
8—New-York: Bathgate	18.48
(Chrystal)	
Punitions: Toppazzini, Martin, Arrêts: New-York 50; Chicago 20. Assistance: 3360.	

Le hockey HIER SOIR

Ligue Nationale

Rangers 6, Chicago 2.
Canadiens 2, Toronto 1.
Pittsburgh 5, Cleveland 2.

Ligue Intercollégiales

U. de Montréal 1, McGill 4.

CE SOIR

Ligue Nationale

Détroit à Canadian.
Boston à Toronto.

Ligue Américaine

Providence à Cleveland.
Springfield à Hershey.
Buffalo à Pittsburgh.

Ligue du Québec

Valleyfield à Chicoutimi.

DEMAIN

Ligue Nationale

Canadiens à Boston.
Toronto à Chicago.
New-York à Detroit.

Ligue Américaine

Providence à Buffalo.
Hershey à Springfield.

Ligue du Québec

Chicoutimi à Royal.
Valleyfield à Québec.

Hors-circuit

Shawinigan à T. Rivière.

Le classement

Ligue Nationale

J.	K.	D.	P.	PP	OC	Pts
Canadien	42	35	10	7	138	85 57
Détroit	42	25	12	3	110	81 55
Toronto	42	17	12	13	93	70 47
Boston	40	12	16	12	88	108 56
Rangers	43	9	22	11	91	127 50
Chicago	41	8	24	9	87	126 55
x-Parties d'hiver non comprises.						

Ligue Américaine

J.	K.	D.	P.	PP	OC	Pts
Springfield	36	20	14	2	127	128 42
Pittsburgh	37	16	13	6	107	108 40
Hershey	37	15	16	6	123	127 36
Cleveland	36	16	17	3	148	128 35
Providence	36	14	18	4	110	133 34
Buffalo	38	14	19	5	126	131 33

Ligue du Québec

J.	K.	D.	P.	PP	OC	Pts
Shawinigan	34	24	9	1	129	74 47
Royal	39	19	7	1	149	130 46
Québec	36	17	11	1	127	129 38
Valleyfield	35	14	19	2	126	125 29
Chicoutimi	33	13	19	4	103	120 29

Ligue Junior

J.	K.	D.	P.	PP	OC	Pts
Richer	21	12	6	3	63	52 27
Béliveau	21	11	9	0	68	63 22
Canadien	29	8	11	1	52	66 17
x-Parties d'hiver non comprises.						

Ligue Métropolitaine CE SOIR

Maisonneuve vs Roussin, 1 h., au Forum.

DEMAIN

Maisonneuve vs Roussin, au collège Roussin.

Lakeshore vs Lachine, à Lakeshore.

Parc Extension vs Verdun, au Forum, 7 h. 30 p.m.

N.-D.-G. vs Hochelaga, au Forum.

Rencontre non officielle des directeurs du Big Four

par W.R. Wheatley

Montréal. (P.C.) — Les directeurs des équipes et du circuit de football du Big Four se sont rencontrés hier de façon non officielle et ont étudié les moyens d'obtenir pour inviter la Ligue Nationale des États-Unis à enterrer la hache de guerre. Ces magnats du football dans l'Est du Canada ont cependant passé la majeure partie de la réunion à discuter de questions de régie interne comme celles du partage des recettes, de la nomination d'un commissaire, des importés américains et des éliminatoires.

Absence des Argos

Des représentants de tous les clubs, sauf des Argonauts de Toronto étaient présents à cette assemblée d'hier, une réunion préliminaire à l'assemblée officielle du Big Four, aujourd'hui.

Il a été rapporté que les représentants des Argos n'ont pas voulu assister à cette réunion d'hier parce que Roy Robertson, ex-propriétaire des Alouettes et le président sortant de charge du Big Four, n'avait pas été invité.

Robertson a cependant fait acte de présence à l'assemblée tenue dans un hôtel de la métropole. A sa sortie de la salle de réunion, Robertson a déclaré qu'il assistera d'aujourd'hui, Ralph Cooper, des Tigers Cats de Hamilton, lui succédera au poste de président du Big Four. Un système de rotation du circuit et chaque club y est représenté à tour de rôle. Lev Hayman, ex-gérant général des Alouettes, présidera temporairement aux délibérations d'aujourd'hui, jusqu'à ce que les nouveaux directeurs aient été nommés.

Aucun nom n'a été mentionné comme candidat éventuel au poste de commissaire, mais Robert-

Importante question

A l'item des importés, il appert que la question des Américains canadiens sera réglée dès aujourd'hui. Il semble cependant que les opinions sur la question sont très variées. Hier, certains clubs se sont prononcés en faveur d'une restriction plus serrée dans le nombre des importés tandis que d'autres se sont prononcés en faveur du contraire. On sait que les Alouettes de Montréal sont en faveur de l'adoption d'un règlement qui permettrait l'usage de 12 Américains sans restriction ni condition.

A l'issue de la réunion d'hier, Vic Obeck, un des nouveaux propriétaires des Alouettes, s'est fait le porte-parole du groupe pour déclarer que l'assemblée s'était avérée utile et qu'elle permettrait aux directeurs, plus spécialement aux propriétaires des Alouettes, de prendre part aux discussions d'aujourd'hui avec plus grande connaissance de cause.

Jake Gaudaur, le président des Tiger Cats de Hamilton, a dû quitter Montréal avant le début de l'assemblée, après qu'on l'eût averti qu'un incendie venait d'éclater dans un édifice dont il est propriétaire à Toronto.

Les Alouettes étaient représentées à l'assemblée d'hier — qu'ils avaient convoquée d'ailleurs — par Leo Dandurand, Ted Workman, Vic Obeck, les nouveaux propriétaires du club, et Roy Robertson, ex-président du club et président du Big Four.

Les activités...

(suite de la page 11)

Les intéressés voudront bien réserver leur place le plus tôt possible.

Information: J.-P. Henri, P.A. 1559, Jacques Blain, DO 8009, J.-G. Marcl, LA 1778, Yvon Gagné, VI 7201.

Au Château Frontenac

Deux séjours de fin de semaine "tous frais compris" au Château Frontenac, à Québec, seront offerts cet hiver aux skieurs montrealais, tel qu'annoncé par M. R. Mackie, gérant général du service des hôtels au Pacifique Canadien.

Ces séjours spéciaux, qui coûtent \$30.00 par personne, comprennent le transport par train, de Montréal à Québec et retour, le transport de la gare du Palais au Château Frontenac, à l'aller et au retour, la chambre pour deux nuits, tous les repas et le transport vers les pentes de ski du Lac Beauport, à 12 miles de l'hôtel, et retour au Château Frontenac. Des taux spéciaux sont offerts pour les enfants de moins de 14 ans.

Les séjours "tous frais compris" pour les amateurs de sports d'hiver auront lieu du 4 au 6 février, ainsi que du 4 au 6 mars. Les skieurs partiront de Montréal pour Québec par le train quittant la gare Windsor à 7 h. 10 p.m., le vendredi, pour arriver à Québec à 11 h. 10 p.m. Au retour, le voyage se fera par le train qui part de Québec à 6 h. p.m., le dimanche, pour arriver à Montréal à 10 h. 10 p.m.

Après être revenus en autobus du Lac Beauport au Château Frontenac, les visiteurs pourront se rendre au local du Ski Hawk Club,

Olson affrontera Maxim

San-Francisco, (AP). — Carl "Bobo" Olson, le champion mondial des boxeurs poids moyen, a accepté, hier, de rencontrer Joey Maxim, l'ex-champion mondial des mirlours, dans une rencontre dont les recettes seront versées à une institution de charité. Le titre de Olson ne sera pas en jeu dans cette bataille qui sera disputée au Cow Palace de San-Francisco, vers la fin du mois de février.

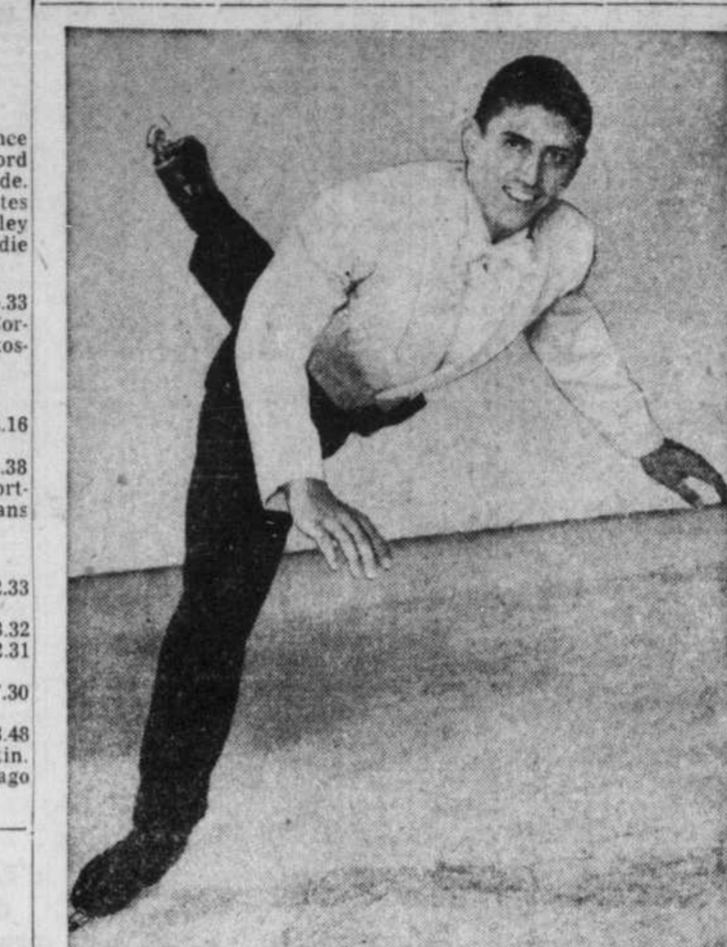
Le promoteur Bennie Ford, en annonçant la bataille, a déclaré que la question de poids et certains autres détails n'ont pas encore été réglés.

La rencontre sera au profit du centre récréatif Mgr Hanna, pour garçons. Maxim et Olson ne se sont jamais rencontrés.

Nommé trésorier

New-York (PA). — Tony Macaroni, de Providence, a été nommé trésorier de l'Association nationale de boxe par son comité exécutif, pour succéder au colonel Harry L. Landry.

ou participer à de nombreuses autres activités autour de l'hôtel. Ils pourront ainsi utiliser la patinoire ou la fameuse glissoire de toboggan du Château.



AU FORUM BIENTÔT. — Le fameux patineur RICHARD DWYER est l'une des grandes vedettes que le public montréalais verra à l'oeuvre lorsque la troupe des "Ice Follies 1955" présentera sa revue annuelle au Forum à compter du 6 février prochain.

Le CNR triomphe du club Dow, 4-3

Dans la Ligue Montréal, hier soir, le CNR a eu raison du Dow au compte de 4-3. Dave Molson, Bowman, Verilli et McNamahan ont compté pour les vainqueurs. Nick Verilli a réussi deux des buts des perdants participant à l'autre.

Première période

1—Dow: Marion	13.32
(Callaghan)	
Punitions: Butts, Verilli.	

Deuxième période

2—CNR: Molson (Bossy)	14.45
Punitions: Provost, Verilli, Gauthier.	

Troisième période

3—CNR: Bowman	14.45
(Paul, McNamahan)	
4—Dow: Callaghan	

Vickers gagne

Le Vickers a défait le Beauharnois, hier soir, au compte de 2-1 dans une joute régulière de la Ligue Montréal. Landry et Guimond ont compté pour les vainqueurs, tandis que Benoit a réussi l'unique but de Beauharnois.

Cinq membres à désigner

Le conseil municipal procédera aux nominations jeudi prochain.

Le conseil municipal, à sa séance de jeudi prochain, sera appelé à désigner les nouveaux membres de la Commission athlétique. L'ancienne commission continue son existence en attendant la nomination de successeurs.

Cet organisme est composé de cinq membres. Elle est actuellement composée ainsi: M. Jean-Paul Hamelin, président, à la suite de la démission du président Emile Gauthier; membres: MM. Elzéar Simard, Dave Rochon et T. P. Healey.

Les aspirants à la Commission nouvelle sont sans doute en grand nombre. Le titre de membre de la Commission athlétique de Montréal est vivement convoité.

Eliminatoires pour le trophée Laurier

Montréal (PC). — Un porte-parole de la Ligue junior du Québec a déclaré, hier soir, qu'une réunion des membres du comité d'attribution du trophée sir Wilfrid Laurier est sur le point d'être convoquée pour des discussions au sujet des dates des séries éliminatoires. Le nouveau trophée a été mis en jeu au début de la saison en cours.

D'après le calendrier, les Flambeaux de Trois-Rivières doivent rencontrer les Mariboros à Toronto, le 23 janvier, puis les Tepees à St-Catharines, le 25 janvier. Les Mariboros joueront contre les Canucks de Kitchener-Waterloo, le 28 janvier.

Les Canadiens de Montréal joueront à Toronto, le 30 janvier, puis à St-Catharines, le 1er février. Dans les deux autres joutes au calendrier, les Tepees rencontreront les Canucks de Kitchener, le 4 février, tandis que les Canadiens rencontreront les Frontenacs de Québec, le 9 février.

Dans la section québécoise, les Frontenacs sont en tête avec un total de 12 points. Trois-Rivières vient en deuxième place avec 10 points, les Canadiens en dernière position avec six.

Les étoiles de la Ligue Laurentienne

La Ligue Laurentienne a déjà jeté les bases de son festival qui sera présenté le 12 février à l'aréna St-Laurent. Le club de la soirée sera une joute entre les étoiles de ce circuit et le club Canadiens Junior, piloté par Elmer Lach.

Voici le résultat des votes donnés par les gérants pour le choix des meilleurs joueurs.

Le Frontenac de Ville St-Laurent a obtenu 7 places dans l'équipe, le club Police 6, le Laval 4, les clubs Verdun, St-Eusèbe et St-Vincent-de-Paul une chacun.

Yvon Prud'homme, du club de la Police, dirigera les étoiles contre le Canadien Junior.

Deux gardiens de buts, six joueurs de défense, et quatre lignes d'attaque seront à l'oeuvre, Achille Corbo, du club de la Police, et Jacques Gagnier, du St-Laurent, qui détient les meilleures moyennes à la défensive seront les gardiens de buts du club d'étoiles.

Jean-Pierre Gohier, Walter Macdonald et Michel Dumouchel, du St-Laurent; Jean-Guy Jeannot, du club Police; Marcel Bastien, du Laval; et B. Boivin du Verdun formeront l'arrière-garde.

La première ligne d'attaque sera formée de trois joueurs du collège Laval. Il s'agit de Pierre Lagacé, Réjean Landry et René Lesage.

Trois joueurs du club de la Police, Victor Bédard, Jacques Labombe et Gilles Morin, seront groupés sur la deuxième ligne.

Guy Pérard, de la Police également, jouera en compagnie de Russ Richard Dumouchel et de Russ Hughes, du Frontenac, sur la troisième ligne. Quant à la quatrième, elle sera formée de Jacques Savard, du St-Eusèbe, Marcel Gagnier, du St-Laurent, et Yvon Dalgé, du St-Vincent-de-Paul.

Loi gagne

Miami Beach, Floride (AP). — Le puissant boxeur Duffilo Loli, champion poids-léger d'Europe, a remporté une décision unanime et persuasive, hier soir, contre Glen Flanagan, de St-Paul, Minnesota.

Les Carabins de l'université de Montréal défaits par McGill, 6-1

Un but compté par Bernard Quesnel a évité le blanchissage au Bleu et Or de l'Université de Montréal qui a baissé pavillon devant l'équipe de McGill, hier soir au Forum au compte de 6-1.

Bernard Quesnel donna un avantage éphémère aux Carabins de Montréal dans la deuxième minute de jeu. Mais les étudiants du McGill prirent une avance de 3-1 avant la fin de la première période. Constable, Henderson et English déjouèrent tour à tour le gardien de buts Guèvremont.

Henderson porta le compte à 4-1 vers la fin du deuxième engagement.

McGill a complété le pointage à la dernière période en ajoutant deux autres buts à leur total.

Deuxième période

5—McGill: Henderson	4.38
(Baltzan)	
Punitions: Dingle (2), Houle.	

Troisième période

6—McGill: Constable	3.34
(Currie)	
7—McGill: English	12.53
(Henderson)	
Punitions: Perreault, Lamoureux, Baltzan, Day, Desrochers.	

ARRÊTS

Guèvremont	4 9 10-23
Wong	6 9 6-21

U. de Toronto bat Laval

L'université de Toronto a défait les étudiants de Laval, hier soir, au compte de 12-7.

Toronto et Laval comptèrent chacun deux fois à la première période, mais les étudiants torontois déclenchèrent une offensive de quatre points à l'engagement suivant alors que Giguère comptait le troisième but de son club.

De La Salle contre Ottawa et Champlain

C'est ce soir que le club De La Salle du Mont-St-Louis rencontrera le club Ottawa au Catholic High School, rue Durocher. Demain après-midi, le club De La Salle sera qu'on au club Champlain, N.Y., au Mont-St-Louis.

Rocket "400" à Ste-Agathe

Un Rocket 400 a atterri à Sainte-Agathe. Vendredi matin, dans ce petit village pittoresque des Laurentides, un rumeur circulait qu'on aurait une visite d'un "Rocket-400". En peu de temps, des centaines de personnes se rassemblèrent à cet endroit.

Quelle ne fut pas leur surprise de voir descendre d'un wagon l'équipe entière du club de hockey Canadien, ayant à leur tête le fameux "Rocket" Richard; ils étaient en route vers Montréal, après une tournée d'exhibitions à Val d'Or, Amos et Mont-Laurier.

L'idole de tous les fervents du hockey était donc parmi nous, pour quelques minutes du moins. En peu de temps, suivant un appel à M. J. A. Ratell, directeur général du Carnaval laurentien, on fit mander une tuque et ceinture flechée qu'on présenta au Rocket, qui aussitôt accepta de les porter.

Cette tuque et ceinture flechées sont l'emblème du Carnaval d'hiver laurentien, qui aura lieu du 10 au 22 février prochain.

Nombreuses demandes

Hanover, N.H. (AP). — Robert "Red" Rolfe, directeur athlétique du Dartmouth College, a dit ne pas savoir qui sera le prochain instructeur pour succéder à Tuss McLaughry, dont le contrat s'est terminé le mois dernier.

Red, ancien joueur des Yankees et gérant des Tigers de Detroit, a dit avoir reçu environ soixante demandes pour l'emploi dont le poste est vacant.

Changement de venue

New-York (AP). — La convention de la National Boxing Association aura lieu à Detroit, du 15 au 17 du mois d'août, au lieu du mois de septembre, tel que d'abord projeté.

Rochon est vainqueur

St. Petersburg, Floride, (AP). — Al Harum a causé une sensation lorsqu'il a défait le champion junior français, en sets consécutifs, au tournoi de tennis de la Côte Occidentale de la Floride. Harum a eu raison du favori Jean-Noël Grinda au compte de 6-3 et 7-5. Son frère aîné, Dave Harum, avait triomphé un peu plus tôt de Sidney Schwartz, de New-York.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 15

Ligue de hockey nationale

DETROIT VS CANADIENS

Billets à \$1.50 dans la terrasse, en vente ce matin, à 10 heures. Admission générale, \$1.50, \$1.25.

Dimanche, le 16 janvier à 2 h. 30 p.m.

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

CHICOUTIMI vs ROYALS

Prix: Sièges réservés, \$1.50, \$1.25, \$1.00. Admission générale, \$1.00. Enfants, \$0.50, sections non réservées. Billets en vente samedi matin à 10 heures.

Nouvelle vedette Molson "LA BIÈRE DORÉE"

"Légereté" et "pleine saveur"

ELLE EST LÉGÈRE!

Votre bière doit être légère!

Goûtez à la Bière Dorée de Molson!

Votre bière doit être savoureuse? Vous pouvez vous fier à l'étiquette de la bière dont Léodora est le symbole!

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Il y a eu une scène disgracieuse vers la fin de la partie de jeudi soir, entre les Braves de Valleyfield et le Royal de Montréal. Deux joueurs en sont venus aux coups et se sont battus à coups de bâton, s'en servant comme s'il s'était agi d'un bâton de baseball et se visant tout deux à la tête. Au premier coup, un des bâtons s'est cassé sur la tête de l'autre. Spectacle le plus odieux que nous ayons vu depuis longtemps. Il y avait beaucoup de sang répandu sur la glace. Heureusement, les blessures n'ont été que superficielles. Mais si rien de plus grave n'en est résulté, ce n'est pas la faute des belligérants "qui avaient complètement perdu le tête". Qui est responsable? Qui est coupable? En tout premier lieu, nous sommes d'opinion que des jeunes gens de leur âge qui ne peuvent mieux se contenir et qui se livrent à des assauts du genre, qu'on ne permettrait pas sur la rue sans conduire les acteurs au poste de police, devraient accrocher leurs patins pour de bon. Ils ne sont pas faits pour un sport qui les excite à ce point et les expose à mettre la vie des autres en danger. Le hockey n'est pas un jeu de salon, convenu. Les tempéraments s'échauffent, surtout quand les arbitres sont incompétents. Il y aura toujours de la bagarre. Il est impossible de l'empêcher. Mais qu'au moins les athlètes qui ont des comptes à régler jettent leurs bâtons par terre et se battent à poings nus, jusqu'à ce qu'on puisse arrêter leurs ébats pugilistiques.

Qui est responsable donc de cette odieuse scène. Les partisans de Valleyfield prétendent que c'est Ernie Roche qui a commencé. Ceux du Royal disent que c'est le jeune Roger Dubuc. Nous avons vu ce qui s'est passé. Mais nous ne sommes pas arbitre. C'est donc à l'officiel de rendre sa décision. Celui qui était en charge, Jim Slater, fils du président du circuit, a dit que les deux joueurs adversaires avaient exactement commencé en même temps à décrire des moulinets avec leurs bâtons de hockey. Dans ce cas aucun des deux n'est plus responsable que l'autre. Puisqu'il faut établir des responsabilités, nous n'irons pas par quatre chemins et nous faisons porter à l'arbitre la responsabilité de ce qui s'est produit. Il a dû voir comme nous ce qui se préparait depuis une couple de périodes. On se cherchait parfois dans les coins de part et d'autre sous l'œil de l'officiel qui faisait semblant de ne rien voir. Il a manqué de vigueur quand c'était le temps de sorte que les comptes n'étant pas réglés par l'arbitre, les joueurs ont décidé de se faire justice. D'ailleurs, nous n'avons jamais vu une partie si mal arbitrée. Des horreurs de trois pieds ignorés. Des punitions données à la victime, comme celle donnée à Bill Shvetz quand Bingo Ernst la méritait. Les joueurs ont argumenté avec Slater qui n'a imposé aucune punition de mauvaise conduite. Si dans la Ligue Nationale on sévit contre les arbitres qui font mal leur ouvrage, on espère que le président Slater en fera autant contre son fils l'arbitre Slater.

Comment expliquer alors la tenue des Cataractes? On dit en sourdine que n'importe quel joueur du Shawinigan est bien ordinaire et que sur l'équipe du Royal, par exemple, il ne serait pas une vedette. Pourtant, le club de Roger Léger continue d'émerveiller les amateurs de hockey en accumulant les victoires, toutes plus impressionnantes les unes que les autres. A notre avis, tout le crédit revient à Roger Léger. Ce dernier est plus qu'un instructeur, plus qu'un entraîneur, plus qu'un pilier défensif sur la glace. Il est un ami, un confident, un père pour tous ses joueurs. Il a réussi à faire une famille unie de tous les éléments disparates qui composent son équipe. Joueurs de langue française comme de langue anglaise sont de véritables amis; ils fraternisent sans arrière-pensée; se respectent et s'admirent mutuellement. Léger a compris que les parties ne sont pas finies au son de la sirène. Les joueurs ont des problèmes intimes, financiers, sociaux. En les aidant à être heureux en dehors de la patinoire, il est certain d'aligner contre tous les clubs, une équipe satisfaisante, contente, heureuse, ambitieuse. Léger lui-même est une inspiration pour ses joueurs sur la glace. Il ne joue pas longtemps, mais sa présence à la ligne bleue est souvent le signal d'un ralliement victorieux. Voilà donc un gérant qui comprend bien son rôle et qui, à cause des succès obtenus par ses moyens tout simples, devrait attirer l'attention des magnats du hockey. Tout le long de sa carrière, Léger a été associé à des succès. Non seulement il y a contribué, mais c'est toujours une garantie pour l'avenir.

La tenue du Royal devrait faire plaisir à ses supporters. Après une mauvaise période, les joueurs de Pit Morin se sont ressaisis et actuellement ils jouent leur meilleur hockey depuis le début de la saison. Malheureusement pour eux les Cataractes de Shawinigan en font autant de sorte que la marche qui sépare ces deux clubs dans le classement ne diminue pas. Toutefois le Royal a dépassé les As de Québec qui ne sont plus l'ombre d'eux-mêmes. Les succès du club local reposent surtout sur leur puissante offensive. Des joueurs comme Bill Shvetz, Ike Hildebrand sont devenus eux aussi de dangereux compteurs. Skippy Burchell a retrouvé sa forme de l'an dernier. Même si Orval Tessier a ralenti quelque peu depuis son court séjour avec le

Neilson et Lisowski seront en finale mercredi prochain

Deux des plus grandes vedettes du monde de la lutte aux Etats-Unis actuellement, Reg Lisowski et Art Neilson participeront à la grande finale de la séance de lutte offerte par le promoteur Eddie Quinn au Forum mercredi soir prochain. Les deux "badmen" en question, en effet, réputés comme

Des cours de sauvetage pour les nageurs

Les inscriptions vont bon train pour les cours de sauvetage organisés par la section des piscines de la récréation des parcs de Montréal. Ces cours débuteront lundi soir, le 24 janvier, à 8 heures, au bain Rubenstein, 1189, rue Saint-Georges, et se poursuivront durant dix semaines pour se terminer par des examens les 5 et 11 avril 1955.

Les inscriptions se poursuivront jusqu'au 24 janvier inclusivement. Il suffit d'avoir 16 ans pour être candidat. On engagera près de 100 sauveteurs pour les piscines de l'île Sainte-Hélène, l'été prochain. Tous doivent être diplômés.

D'autre part, la maîtrise du sauvetage peut à l'occasion sauver des vies humaines et le service des parcs encourage les Montréalais à le perfectionner dans cet art des plus utiles.

Le régisseur des piscines municipales, M. France Moquin, se fait un plaisir de donner tous les détails nécessaires à qui l'appelle à PL 6111, local 169, de 9 heures le matin à 5 heures l'après-midi.



EN UNIFORME. — Les Canadiens aligneront CALUM MACKAY, ce soir, au Forum, alors qu'ils disputeront la victoire aux Red Wings de Détroit. Demain, le Canadien jouera à Boston. Mackay a été tenu inactif depuis plusieurs semaines à cause d'une blessure.

Gélineau avec les As?

Québec, (CP). — Jack Gélineau, le gardien de buts qui avait annoncé sa retraite du hockey au début de la saison en cours, a pratiqué, hier, avec les As de Québec, de la Ligue Professionnelle du Québec.

George Imlach, le gérant des As, a cependant déclaré que Gélineau ne s'est pas encore décidé à signer un contrat avec son club. Imlach a déclaré qu'il a fait des offres à Gélineau mercredi, après que Dave Gauthier, le gardien de buts régulier des As, eut été blessé au cours de la première période d'une joute contre le Royal de Montréal. Jean Marois, le gardien substitué des As, a été récemment vendu aux Reds de Providence, de la Ligue Américaine. Gélineau a maintenant un emploi régulier à Québec.

Quatre points séparent les trois premiers compteurs

En dépit de tous les efforts des autres joueurs de la Ligue Junior du Québec, Richard Bouchard, ailier droit du Frontenac de Québec a conservé la première position des compteurs mais la lutte pour la position qu'occupe actuellement Bouchard devient de plus en plus corsée à mesure que la saison progresse. Bouchard, qui a récemment eu un assai avec les Rangers de New-York de la Ligue Nationale, détient le premier rang avec un total de 44 points dont 20 francs buts et 24 assistances. Il est cependant talonné de près par Walter Bradley, du Frontenac; Jean-Marie Cossette, des Flambeaux; et Henri Richard, des Canadiens juniors. Bradley n'est qu'à 2 points de Bouchard, ayant accumulé 18 buts et 24 assistances au cours des 31 parties auxquelles il a participé depuis le début de la saison. Cependant, c'est Jean-Marie Cossette, des Flambeaux, des Trois-Rivières, qui a gagné le plus de terrain chez les compteurs, ayant maintenant un total de 40 points composés principalement de 32 assistances. Henri Richard vient au quatrième rang avec 39 points. Jean Rousseau, du Frontenac, Stan Maxwell, des Flambeaux et Guy Rousseau, également du Frontenac, complètent le gros-trois compteurs. Jean Rousseau a 31 points dont 16 buts tandis que Maxwell et Guy Rousseau se partagent le sixième rang avec 35 points chacun.

Stan Maxwell est le meilleur compteur de francs buts avec un total de 21 tandis que son coéquipier Jean-Marie Cossette a le plus grand nombre d'assistances.

MOYENNE DES CERBERES			
	pts	but	ass
Marotte (Front.)	31	80	2 258
Pronovost (Can.)	32	106	1 331
Jonstton (Flamb.)	33	114	1 345

LES MEILLEURS COMPTEURS			
	B	A	pts
Bouchard, Frontenac	20	24	44
Bradley, Frontenac	18	24	42
Cossette, Flambeaux	8	32	40
Richard, Canadiens	19	20	39
Rousseau, Frontenac	16	21	37
Maxwell, Flambeaux	21	14	35
Rousseau, Frontenac	13	22	35
O'Ree, Frontenac	20	12	32
Lambert, Flambeaux	17	11	28
Atwell, Canadiens	11	16	27
Vinet, Canadiens	9	16	25
Johnson, Flambeaux	10	13	23
Hynes, Canadiens	10	11	21
Pronovost, Cnds	14	6	20
Dudych, Flambeaux	10	10	20
Lagacé, Frontenac	8	11	19
Praser, Flambeaux	4	15	19
Labbrosse, Flambeaux	5	13	18
Praser, Front.	4	11	15
Kennedy, Cnds	4	11	15

Les As de Verdun opposés au club Frontenac ce soir

Le Frontenac a réussi à conserver la première position de la Ligue avec trois récentes victoires

Le Frontenac de Ville St-Laurent, du sportsman Raymond Lagacé, tentera de conserver son avance en tête du circuit Laurentien, ce soir, alors qu'il recevra la visite des As de Verdun. Le Frontenac n'a pas perdu une joute depuis le 16 novembre alors qu'il avait subi la défaite aux mains du club de la Police Jr. Nous n'avons qu'à regarder les chiffres pour constater la puissance du Frontenac. En vingt parties, les hommes d'Arthur Lessard ont remporté 16 victoires et annulé une fois. Ils ont compté l'impressionnant total de 115 buts, tandis que Jacques Gagnier n'a été déjoué que 39 fois. L'offensive du club est menée par Vaillancourt, Côté, Dumouchel, Nadeau et Sarrazin pour l'en nommer que quelques-uns. Quant aux As de Verdun, ils taillent pour la quatrième place du classement. L'instructeur Claude Coel est confiant de voir ses protégés causer une surprise ce soir en l'emportant sur le Fron-

tenac. Il compte surtout sur Loiseux, Leroux, Prévost et Poirier pour réussir l'exploit. Dans la seconde joute à l'affiche, les Loisirs de St-Vincent-de-Paul seront opposés au club St-Eusebe. **Importante joute demain après-midi au Centre sportif Laval** Le Frontenac de St-Laurent jouera sa seconde partie en attendant de jouer demain après-midi alors qu'il fera face au club du collège Laval. Cette partie promet d'être intéressante au possible et tous les amateurs sont invités à se rendre au Centre Sportif de St-Vincent-de-Paul. La joute débutera à 2 h. 15 précises. Toutes les parties disputées jusqu'ici entre le Frontenac et le Collège Laval ont été serrées à l'extrême. Le Frontenac l'a emporté à deux reprises au compte de 4 à 3, tandis que le Laval a gagné une fois lui aussi au compte de 4 à 3. La troisième partie entre les deux clubs sera terminée par un pointage égal, 5 à 5. Les deux équipes sont donc d'égal force et la joute de demain devrait fournir du jeu très intéressant.

Calum Mackay sera en uniforme contre les Red Wings de Détroit

Canadien visite Boston demain

Les Canadiens de la Ligue de hockey Nationale auront deux parties régulières à jouer en fin de semaine, dont une très importante contre les Red Wings de Détroit, ce soir, sur la glace du Forum. Immédiatement après cette partie, les Habitants prendront le train pour se rendre à Boston, où ils rencontreront les Bruins de l'instructeur Milt Schmidt, demain soir.

La lutte entre les Canadiens et les détenteurs de la coupe Stanley est toujours contestée. Le Tricolore mène le bal en première position dans le classement avec une maigre avance de deux points sur le Détroit. Chaque club a joué le même nombre de parties, soit 42. Les hommes de Dick Irvin ont compté 138 buts depuis le début

de la course au championnat, soit 28 de plus que le Détroit. Calum Mackay qui est inactif depuis plusieurs semaines sera en uniforme ce soir. On n'est pas toutefois si instructeur Dick Irvin dans la mêlée. Irvin a laissé entendre toutefois, hier, qu'il avait l'intention de faire jouer ce soir, Jackie Leclair, au centre, entre Maurice Richard et vraisemblablement, Dickie Moore, à l'aile gauche. La ligne formée de Geoffrion, Béliveau et Olmstead demeurera intacte. L'autre trio comprendra probablement Mosdell avec Curry et Mazur ou Mackay. Voici les résultats des parties précédentes disputées cette saison entre le Détroit et le Canadien: Détroit 3, Canadien 2; Détroit 1, Canadien 4; Détroit 1, Canadien 4; Détroit 3, Canadien 4.

DETROIT
Canadien 3, Détroit 1
Canadien 1, Détroit 4
Canadien 4, Détroit 1
Canadien 5, Détroit 0
Canadien 2, Détroit 3

Nouvelles brèves...

A Tokyo, au Japon, le champion oriental des poids-plumes Shiegeji Kaneko a consenti à défendre son titre contre le champion des Philippines, Ben Escobar dans un combat de 12 rounds fixé au neuf mars. Kaneko demande une garantie d'un million de yens (2,777 dollars). L'ancien champion des poids-lourds, Ezard Charles et l'aspirant Charley Norkus, de Port Washington, N.-Y., se rencontreront dans un combat de 10 rounds le 18 février au Madison Square Garden de New-York. Charles, classé comme l'aspirant numéro trois après Nino Valdes et Don Cockell, ne s'est pas battu depuis son combat contre Rocky Marciano, le 16 septembre dernier... A Vancouver, Al Pollard, des Lions de Colombie-Britannique, a déclaré que les joueurs de football aux Etats-Unis se voient continuellement servir une propagande trompeuse au sujet du football canadien. On dit aux Américains que les clubs canadiens négligent de payer leurs joueurs. A Toronto, Jake Gaudaur, président des Tigers-Cats de Hamilton a démenti un rapport voulant qu'il soit sur le point de conclure un marché avec les Argonauts de Toronto au sujet du quart-arrière Nobby Wirkowski. Richard Howard, de Halifax, champion canadien des poids-légers, lancera un défi au gagnant du combat Van Resberg-Joe Lucy qui sera disputé le 29 janvier en Afrique du Sud pour le championnat de l'Empire britannique. M. Gene Létourneau, commissaire national de la Fédération canadienne de la boxe, a dit hier qu'un défi officiel a été transmis à la British Boxing Board of Control au nom du champion canadien... Le promoteur Tex Sullivan a mis la dernière main aux préparatifs de combat entre les poids-légers Orlando Zulueta, de Cuba et Danny Joe Perez, de New-York, pour le 31 janvier... Le lanceur Mike Garcia est devenu le premier de trois fameux lanceurs de Indiens de Cleveland à signer son contrat pour 1955 et le club a engagé Steve O'Neill comme assistant du gérant-général Hank Greenberg. Garcia aurait un salaire d'environ \$28,000. Age de 31 ans, le gros lanceur droitier a remporté un total de 104 victoires contre 58 défaites durant les six dernières saisons.



VERS L'EUROPE. — Le brillant tennisman BOB BEDARD, de Sherbrooke, que l'on voit ci-dessus accompagné de sa sœur, Suzanne, et de Paul Bédard, à gauche, secrétaire de l'Association du tennis amateur dans le Québec, a quitté Montréal, jeudi soir dernier, à destination de l'Europe où il participera à plusieurs tournois de tennis au cours des six prochains mois. (Photo "Le Devoir")

Chris Chataway au nombre des célébrités sportives à Toronto

Toronto, (CP). — Chris Chataway, qui a établi un record mondial et s'est classé deuxième dans trois autres courses au cours desquelles des records mondiaux ont été établis, se rendra à Toronto le mois prochain pour assister au dîner des célébrités sportives organisé au profit des enfants infirmes.

L'Association des rédacteurs et commentateurs sportifs de la radio de l'Ontario a déclaré, hier, qu'elle a reçu la confirmation de la présence de Chataway à son banquet du 17 février prochain.

L'affable londonien, un jovial athlète qui prend plaisir à déguster sa bière, est une des quelque 12 célébrités sportives dont la présence rehaussera ce dîner à \$25 du couvert. Tous les profits de ce banquet seront versés à la Société ontarienne d'aide aux enfants infirmes.

suivent pour assurer la présence d'autres étoiles ou ex-étoiles. Ce sera le quatrième dîner organisé par l'Association des rédacteurs et commentateurs sportifs de l'Ontario, à uprofit des enfants infirmes de cette province. On est limité à la vente de 720 billets, que l'on est absolument sûr de vendre. Les trois premiers dîners ont rapporté à la Société d'aide aux enfants infirmes la somme nette de \$70,000.

Les activités dans le ski

Le départ aura lieu au Centre de St-Jérôme, la Reine des Laurentides. Le Club Epervier du de St-Jérôme, sous la présidence de M. Foisy, se fera un plaisir de recevoir tous les clubs désirant prendre part à cette cérémonie. De plus, en collaboration avec les autorités municipales, les Eperviers se chargeront de la tâche ardue du stationnement des nombreux véhicules.

On peut se procurer les billets en s'adressant au secrétariat du Comité des Sports, les vendredis, de 7 h. à 10 h., et les samedis après-midi, de 2 h. à 5 h., ou en appelant HO 2350, ou FR 8092.

Le Club de Ski Champion invite tous les amateurs de ce sport à se joindre à lui, lors de sa deuxième excursion, dimanche, le 16 janvier prochain. La bénédiction des skieurs aura lieu à 9 h. a.m., à St-Jérôme, de sorte que les départs se feront une heure plus tôt et comme suit: Autobus de l'Est: 7:30; Pie IX et St-Catherine: 7:35; Viau et St-Catherine: 7:45; Viau et Blvd Rosemont, et 7:55; Bordeaux et Boulevard Rosemont, Autobus de l'Ouest: 7:15; Gare des Tramways à Ville St-Jacques: 7:25; Atwater et St-Jacques: 7:35; Terminus Craig.

Les autobus montent la rue St-Denis jusqu'au terminus d'Ahunt sic. Information: Est: TU 2802 FA 0182 et Ouest: WE 3806.

Les autres célébrités dont on est déjà assuré de la présence sont Strangler Lewis, représentant du monde de la lutte, et Charlie Boswell, le champion des golfeurs aveugles. Et les démarches se poursuivent pour assurer la présence d'autres étoiles ou ex-étoiles.

Le club champion

Le CClub de Ski Champion invite tous les amateurs de ce sport à se joindre à lui, lors de sa deuxième excursion, dimanche, le 16 janvier prochain. La bénédiction des skieurs aura lieu à 9 h. a.m., à St-Jérôme, de sorte que les départs se feront une heure plus tôt et comme suit: Autobus de l'Est: 7:30; Pie IX et St-Catherine: 7:35; Viau et St-Catherine: 7:45; Viau et Blvd Rosemont, et 7:55; Bordeaux et Boulevard Rosemont, Autobus de l'Ouest: 7:15; Gare des Tramways à Ville St-Jacques: 7:25; Atwater et St-Jacques: 7:35; Terminus Craig.

Les autobus montent la rue St-Denis jusqu'au terminus d'Ahunt sic. Information: Est: TU 2802 FA 0182 et Ouest: WE 3806.

Les autres célébrités dont on est déjà assuré de la présence sont Strangler Lewis, représentant du monde de la lutte, et Charlie Boswell, le champion des golfeurs aveugles. Et les démarches se poursuivent pour assurer la présence d'autres étoiles ou ex-étoiles.

Bénédiction des skieurs
L'Association des Clubs de Ski de Montréal, sous la direction de

Décès de W. Dinneen

Syracuse (AP). — William H. Dinneen, âgé de 78 ans, ancien fameux lanceur et arbitre dans les Ligues Majors, est décédé hier à l'hôpital Memorial de Syracuse. Il avait débuté avec les Sénateurs de Washington en 1898 et passa à Boston en 1903. Il lança pour les Red Sox dans la Série Mondiale en 1903.

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

A la Législature

Les crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce

Québec, 15. (DNC) — L'Assemblée législative a adopté hier une loi constituant un nouveau district judiciaire dont le chef-lieu sera la ville de Thetford-Mines...

pour des raisons politiques. Nous avons toujours rendu service quand les gens avaient besoin d'aide. Nous avons réglé une faille de \$100,000 et nous avons ainsi remis sur pied une industrie qui emploie 100 personnes et qui, annuellement, paie \$50,000 de taxes provinciales.

M. Beaulieu termine en disant que les montants ainsi investis dans la petite industrie rapportent à la province de Québec des sommes plus élevées que ces montants. Les octrois en question sont aussi importants que des bourses d'études.

A une question de M. Noël (libéral de Montréal-Jeanne-Mance), le ministre répond que la province reçoit chaque année d'industriels de 700 à 800 demandes d'aide.

Au chapitre des octrois aux Chambres de Commerce, M. Yvon Dupuis (Montréal-Ste-Marie) voudrait savoir sur quelle base est établie la distribution de ces octrois.

M. Beaulieu explique alors que dans plusieurs localités qui n'ont pas de commissaire industriel, les Chambres de Commerce s'efforcent de remplir ce rôle pour aider les petites industries locales.

M. Dupuis condamne le système des octrois; il les qualifie de moyen à la disposition du gouvernement pour s'assurer du créneau dans tous les cas.

M. Dupuis cite un seul cas où un octroi a été accordé sans qu'il soit sollicité; n'a-t-il été accordé que sur demande, après que la Chambre basse poura étudier la semaine prochaine.

Le député affirme ensuite que dans le cas d'un octroi pour envoyer des cuisiniers représenter

A la Société canadienne d'Education des Adultes



HON. J.A. BRILLANT M. J. BRUNELLE M. E. CREVIER Les personnalités les plus marquantes, particulièrement du monde des affaires, ont accordé leur appui officiel à la souscription que la Société canadienne d'Education des Adultes...

la province de Québec à la grande exposition de Berne, on s'est laissé guider par la préférence politique. L'octroi a été refusé à la Corporation des cuisiniers du Canada...

L'une d'elles modifiera le code de procédure civile, notamment quatre articles. Les avocats doivent élire un domicile légal dans un rayon d'un mille du palais de justice...

Certains suggestions auraient même été faites pour que le rayon soit de cinq milles. Par ailleurs une liste des causes sommaires existe dans l'article 1150 du code.

— "Nous ajoutons les mots "et les autres causes déclarées sommaires par les lois spéciales", dit M. Duplessis.

Autre modification du code: quand il y a appel ou contre-appel, il n'y aura qu'un mémoire pour les deux parties.

Un deuxième projet de loi du gouvernement sera pour autoriser la constitution d'un comité de trois membres, chargés d'étudier les problèmes de voirie, notamment dans la région de Montréal.

Enfin un troisième portera sur l'érection d'une nouvelle école polytechnique.

Proposition pour une assemblée consultative de l'Atlantique-Nord

Ottawa, (P.C.) — Un groupe de parlementaires canadiens a officiellement proposé la création d'une Assemblée consultative de l'Atlantique-Nord qui aurait pour rôle de discuter et de promouvoir les objectifs de l'O.T.A.N.

Cette proposition, qui est présentée sous la forme d'une résolution, a été adoptée par l'Assemblée annuelle de l'Association parlementaire canadienne le 18 juillet à Paris.

Elle suggère que l'Assemblée étudie d'abord la formation d'une assemblée consultative qui se réunirait à intervalles réguliers et ferait le point des progrès de l'O.T.A.N., particulièrement dans les domaines économique et social.

Les problèmes de la vie ouvrière

Le CIO organise un "raid" contre la "Fur and Leather Workers Union"

Le CIO vient de mettre sur pied une nouvelle organisation qui aura pour but d'essayer d'enlever à la FUR AND LEATHER WORKERS UNION, les effectifs que celle-ci possède.

La nouvelle organisation du CIO portera le nom de CIO Leather and Tannery Workers Organizing Committee. Elle sera dirigée par Hugh Thompson, directeur régional de la Nouvelle-Angleterre.

Tout indique d'ailleurs que les efforts de recrutement ne seront pas limités aux Etats-Unis. Il est probable que la lutte se fera également au Canada et dans la province de Québec.

Le CIO a organisé ainsi des groupements nouveaux pour reprendre à peu près tous les membres qu'il avait trouvés à expulser en faisant la grande purge des années 1950.

Avant-projet d'une nouvelle loi municipale

Le Comité exécutif avait confié à trois avocats montréalais, le soin de préparer un "avant-projet de réforme" de la loi électorale municipale.

On en connaît la teneur de la pièce lorsque le Comité exécutif en aura pris connaissance. Notre loi municipale est extrêmement complexe et désuète.

Quand "l'autorité" ne sait pas accepter le langage des faits

Ce qui me frappe surtout dans la prise de bec entre M. Duplessis et les délégués de la Fédération des unions industrielles, c'est ce qu'elle nous révèle sur le sens de la liberté dans notre chère province.

Voilà des gens qui se présentent devant le cabinet, des citoyens qui viennent soumettre leurs problèmes. Le mémoire est austère: des faits, des chiffres et des noms précis.

Et voilà que le premier ministre s'emporte: "Un mémoire provocant! On n'a pas remercié et louangé, comme font tous les autres gens qui vont se présenter devant l'"AUTORITE".

Et j'ai rencontré hier des gens pour dire: "...oui, mais les délégués n'ont pas été très polis". Or la démarche de la Fédération se place totalement en dehors de ces considérations.

Il faut voir d'ailleurs comme on leur répond: les délégués déplorent par exemple des événements qui se sont produits dans l'Ungava; ils citent les faits, le nom de la compagnie, la police provinciale, la Commission des relations ouvrières.

M. Duplessis ne nie rien. Il dit simplement d'après le chroniqueur parlementaire de la PRESSE: "Vous avez eu l'im-

prudence de déclarer que le développement de nos ressources appauvrit le peuple du Québec. C'est une manière de voir qui n'est pas inspirée par la vérité.

Et voilà le grand scandale. On a osé critiquer. Qu'on ait eu tort ou raison, on n'avait pas droit de dire ce qu'on pensait. Alors je me dis à mon tour qu'on n'a pas de véritable démocratie dans le Québec.

Surintendant adjoint au bureau des traductions

Ottawa, 14 (D.N.C.) — M. Roch Pinard, secrétaire d'Etat, annonce la nomination de M. Louis-Philippe Gagnon au poste de surintendant adjoint du bureau des traductions du secrétariat d'Etat.

M. Gagnon succède à M. Pierre Daviault qui a été nommé surintendant du bureau pour remplacer M. A.-H. Beaubien, qui prend sa retraite ces jours-ci après 44 ans au Service civil fédéral.

Advertisement for Dupuis Frères featuring 'vente éclipse' sale on broadloom carpets. Includes 'wilton' uni for \$10.95 and 'préart imprimé' for \$0.49. Promises 'aucun versement comptant'.

Advertisement for Dupuis Frères featuring Axminster carpets. Lists prices for 9x10.6 and 9x12 foot sizes, including 'anti-mites' and 'anti-mites' features.